

Réussir



+
Maïssa Mahecor Diouf, Directeur
général de la SAFRU

**SAFRU SA : Un foncier
équitable et aménagé**



+
La banque d'affaires
panafricaine s'installe à
Abidjan

M. Mouhamadou Moustapha BA,
Ministre des Finances et du Budget

2023

BUDGET SOLUTION

Marché Financier Régional

**Bilan et
perspectives**

**Vers un marché
plus dynamique**



VOS GRANDES IDÉES DEVRAIENT ET VONT SE RÉALISER AVEC NOUS À VOS CÔTÉS



Société Générale, **Banque de l'année en matière de développement durable***, vous apporte des solutions financières innovantes pour répondre à vos ambitions d'un avenir plus durable. Découvrez comment nous aidons nos clients à atteindre leurs objectifs RSE.

**C'EST VOUS
L'AVENIR**  **SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

**CONSEIL • BANQUE D'INVESTISSEMENT • FINANCEMENT • MARCHÉS • BANQUE TRANSACTIONNELLE
MÉTIER TITRES • FINANCEMENT D'ÉQUIPEMENTS • MOBILITÉ ET GESTION DE FLOTTE AUTOMOBILE**

* Prix décerné par l'*International Financing Review* pour l'année 2022. Société Générale, S.A. au capital de 1 062 354 722,50 € - 552 120 222 RCS PARIS - Siège social : 29, bd Haussmann, 75009 Paris. Décembre 2022.



Par Khady Ciss

Edito

FONDATEUR

BAYE DAME WADE

ADMINISTRATRICE &
DIRECTRICE DE PUBLICATION

Khady Ciss WADE

k.ciss@reussirbusiness.com

RÉDACTION

Ousseynou GUEYE

Tamalatan Inès SIKNGAYE

Ahmed GUEYE

DESIGN & ERGONOMIE

Papa Baba DIOME

PHOTOGRAPHIE

Karl PITY & Boubacar SOUMARÉ

DISTRIBUTION & VENTES

Bara NIANG

TEL : (+221) 77 650 26 61

COMMERCIALE

(+221) 78 601 53 53

CONTACT :

(+221) 77 639 58 97

(+221) 77 438 38 77

ADRESSE

Villa n°17, Cité Fayçal
Dakar - Sénégal



Le combat pour l'équité sociale

REUSSIR Magazine respecte une tradition bien établie et revient avec son numéro spécial "bilan et perspectives" de l'économie sénégalaise. Un exercice annuel très riche en enseignements, mais qui survient cette année dans un contexte économique mondial assez trouble. La crise de la Covid19 et les conséquences de la guerre en Ukraine sont passées par là.

Autant de raisons à l'origine de la décision du président Macky Sall d'engager le combat contre la vie chère et pour l'équité sociale. Un noble engagement qui traduit sa fibre sociale.

La forte croissance du PIB attendue cette année lui permettra sans doute de générer suffisamment de ressources pour faire face aux différents besoins des populations sénégalaises. Avec un budget 2023 estimé à 6411,5 milliards de FCFA, le gouvernement pourra apporter des réponses efficaces aux problèmes créés par la hausse des prix et l'inflation.

Durant l'année en cours, l'Etat a décidé de consacrer une bonne partie de ses dépenses vers la subvention des produits et services essentiels, la santé et les questions d'équité sociale. Une façon pour les pouvoirs publics de toujours "rester dans le temps de l'action, de la sensibilité sociale par la veille, l'écoute et la proximité".

Dans une interview exclusive avec Réussir Business (voir par ailleurs), le ministre des Finances et du Budget, Mamadou Moustapha Bâ, explique que la loi de finances 2023 s'inscrit dans la même trame que celles qui l'ont précédée depuis 2012, c'est-à-dire "un budget de solutions concrètes aux problèmes du pays".



Dans cette parution également, la parole est donnée à M. Maïssa Mahecor Diouf, Directeur Général de la société d'Aménagement Foncier et de Renovation urbaine (SAFRU) qui est revenu sur les missions assignées à la société qu'il dirige, avant de réitérer son ambition de remédier à la désorganisation spatiale observée dans les villes Sénégalaises.

Par ailleurs, votre magazine est revenu sur la cinquième édition des Rencontres du marché des titres publics (REMTP), un évènement phare, tenu du 24 au 26 janvier 2023 à Dakar (Sénégal) et axé sur les enjeux et les défis du marché régional de la dette souveraine à destination des acteurs professionnels et investisseurs du marché et autres membres de cet écosystème.

Un grand MERCI à nos chers collaborateurs, partenaires et lecteurs qui continuent de nous faire confiance depuis le début. Bonne et heureuse année à tous.

03 **Edito**

Le combat pour l'équité sociale

10 **2022 : L'abcédaire de l'économie sénégalaise de A à Z**

ACTUALITÉ

16 **Planification des politiques économiques du Sénégal :**

La réflexion engagée



18 **Accompagnement des PME - PMI :**

Le Bureau de Mise à Niveau des entreprises et Coris Bank International en partenariat

21 **INTRO : PRÉSERVER**

LE POUVOIR D'ACHAT

32 **IMPAXIS, la banque d'affaires panafricaine s'installe à Abidjan**

36 **CGF Bourse annonce l'arrivée d'un nouvel actionnaire, LBOF Securities International, pour poursuivre son développement en Afrique de l'Ouest**

40 **Groupe ISM, 30 ans au service de l'éducation**

22 INTERVIEW - BILAN 2022

Mamadou Moustapha Ba, Ministre des Finances et du Budget

« UN BUDGET DE SOLUTIONS CONCRÈTES AUX PROBLÈMES DU PAYS »

L'économie sénégalaise est confrontée ces deux dernières années à plusieurs défis qui ont eu pour effet de ralentir sa croissance. La bonne nouvelle est que les perspectives sont nettement meilleures, surtout avec les premiers effets du démarrage des activités gazières et pétrolières. Ce qui laisse augurer une bonne exécution de la gestion budgétaire dans un environnement interne

relativement favorable. Un optimisme affiché par Mamadou Moustapha Bâ, ministre des Finances et du Budget qui se prononce dans une interview exclusive avec RÉUSSIR sur les contours et ambitions de la loi de finances 2023. Sans équivoque, il affirme que le budget 2023 du Sénégal s'inscrit dans la même trame que ceux qui l'ont précédé depuis 2012.



30 EN APARTÉ AVEC...

Maïssa Mahecor Diouf, Directeur général de la SAFRU

« Créer de nouvelles zones d'habitats programmés et adaptés »

Le Directeur général de la Société d'Aménagement foncier et de Renovation urbaine (SAFRU SA), Maïssa Mahecor Diouf, réitère dans l'entretien qui suit, son ambition de remédier à la désorganisation spatiale observée dans les villes sénégalaises, et particulièrement dans Dakar et sa grande banlieue. Entretien.



38 **Rencontres du Marché des Titres Publics (REMTP 2023) :**

Enjeux et défis du marché régional de la dette souveraine





THE TONY ELUMELU
FOUNDATION
ENTREPRENEURSHIP PROGRAMME

UBA
United Bank for Africa

PROGRAMME ENTREPRENEURIAT DU TEF 2023 - ANNONCE DE SÉLECTION

Cette année nous allons financer près de



5000

jeunes entrepreneurs Africains

Date finale des inscriptions 31 MARS 2023

Africa's global bank

UBASénégal



www.ubagroup.com

**MOUNTAGA SY****Un choix judicieux****DÉSIGNATION**

L'ancien Directeur général de l'Agence pour la promotion des investissements et des grands travaux (Apix SA), qu'il dirigeait depuis septembre 2013, est le nouveau Directeur général de la société nationale du Port autonome de Dakar (PAD).

PARCOURS

Ingénieur industriel de profession, Mountaga Sy a joué un rôle majeur dans la réalisation d'un des plus grands projets d'infrastructures du Sénégal : le Train express régional (TER). Bien avant d'atterrir à l'Apix, il s'est aguerri à l'étranger, ayant effectué une grande partie de sa carrière, y compris internationale, dans les multinationales.

CURSUS

Titulaire d'un MBA en Finance et administration de l'université du Québec à Montréal et d'un DEA en Sciences de l'ingénieur de l'ESP (major de promotion), Mountaga Sy est également professeur certifié en sciences et techniques de l'industrie (Bac + 5) à l'École Normale Supérieure d'Enseignement Technique et Professionnel (ENSETP) d'où il est sorti major de sa promotion.

**ZAHRA IYANE THIAM****Retour aux affaires****RECASEMENT**

L'ancienne Ministre de la Microfinance, et de l'Economie sociale et solidaire, Zahra Iyane Thiam a été recasée à la direction générale de l'Agence sénégalaise pour la promotion des exportations (ASEPEX).

OPPORTUNITÉS

Elle succède à ce poste à Malick Diop, membre de l'Alliance de forces de progrès (majorité présidentielle) qui a été élu député en juillet dernier. Zahra Iyane Thiam est une militante de l'Alliance pour la République (APR), le parti présidentiel.

CURSUS

Titulaire d'un Master 2 en Relations Internationales et Diplomatie, Zahra Iyane Thiam est spécialisée en Décentralisation et Aménagement du territoire. Elle est également titulaire d'une Licence en gestion des projets, et d'un diplôme de technicienne supérieure en télécoms et réseaux informatiques.

**AMADOU HOTT****Retour à la case départ****DÉSIGNATION**

Le président du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina, a nommé Amadou Hott, comme son envoyé spécial et ambassadeur mondial pour l'Alliance pour l'infrastructure verte en Afrique (AGIA).

PARCOURS

Hott était jusqu'en septembre 2022, ministre de l'Économie, du plan et de la coopération du Sénégal. Avant de rejoindre le gouvernement, M. Hott était vice-président du Groupe de la Banque africaine de développement chargé de l'Électricité, de l'énergie, de la croissance verte et du changement climatique.

ETUDES

Hott est titulaire d'un DUT en mathématiques appliquées à l'Université Louis Pasteur de Strasbourg en France, d'une licence en économie et d'une maîtrise en gestion des marchés financiers et des banques obtenues à l'université de la Sorbonne, à Paris.

**OLIVIER BUYOYA****L'IFC a un nouveau patron****CONSÉCRATION**

Le Burundais Olivier Buyoya est le nouveau directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest de la SFI (Société financière internationale), bras de la Banque mondiale qui couvre le secteur privé.

MISSIONS

Dans ses nouvelles fonctions dans l'ensemble des 13 pays qu'il couvrira, Olivier Buyoya aura notamment pour mission de collaborer avec la Banque mondiale, les partenaires au développement et les acteurs des secteurs public et privé à renforcer les programmes d'investissement et de services-conseils de la SFI en Afrique de l'Ouest.

BACKGROUND

Avant de rejoindre l'IFC où il a évolué durant 15 ans, M. Buyoya a travaillé pour Bnp Paribas Fortis à Bruxelles, en Belgique. Il est titulaire d'un Master en gestion de la Reims Management School en France.

**FATOU SOW KANE****Une expertise sénégalaise valorisée****PROMOTION**

Nommée le 13 décembre dernier Directrice générale d'Expresso Sénégal, Fatou Sow Kane devient ainsi la première femme sénégalaise à diriger la filiale du groupe Sudatel Télécom. Troisième opérateur de télécoms au Sénégal, Expresso Sénégal a officiellement démarré ses activités au Sénégal le 12 janvier 2009 avec une licence globale d'exploitation (fixe, mobile, et internet).

EXPÉRIENCE

Totalisant 22 ans d'expérience dans le secteur des télécoms, dont 14 ans au sein d'Expresso Sénégal, Fatou Sow Kane a aussi occupé le poste de Chief Strategy & Business Planning Officer au sein de ladite filiale.

CURSUS

Diplômée de l'Institut Africain de Management (IAM), la désormais directrice générale d'Expresso Sénégal est un pur produit de l'école Sénégalaise et y a fait toutes ses humanités. Elle est également diplômée de la faculté des sciences juridiques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad).

ÉPARGNEZ AUTREMENT

CORIS **VISION**



CORIS **DOLEL KOM KOM**



CORIS **YOKÜTÉ**



Am VISION
Bouy DOLEL KOM KOM
Moy indi YOKÜTÉ

Préparez l'avenir avec un taux de **rémunération de 4.5%**
Faites grandir votre entreprise avec un crédit jusqu'à **6X** le montant épargné
Financez vos projets avec un crédit jusqu'à **10X** le montant épargné

La Banque Autrement

<https://senegal.coris.bank>



Arachide

Avec 419.397 tonnes en 2018/2019, 369.083 tonnes en 2019/2020 et 513 952 tonnes en 2020/2021, l'arachide est devenue un produit d'exportation.

Aide au développement

La France a accordé au Sénégal une aide publique au développement (période 2019-2023) de 100 milliards de F CFA à l'issue du cinquième Séminaire intergouvernemental franco-sénégalais (SIG), faisant de Paris le premier bailleur bilatéral du Sénégal.

Budget

Les recettes budgétaires ont connu une hausse constante, passant de 2 345 milliards en 2012 à 6411,5 milliards en 2023.

Bourses familiales

En 2022, à travers les bourses de sécurité familiale, l'État a soutenu financièrement 543 mille familles les plus vulnérables, à hauteur de 42 milliards pour consolider leur pouvoir d'achat.

Dettes

Au 30 juin 2022, l'encours de la dette totale de l'Administration centrale du Sénégal était estimé à 11 326 milliards de francs CFA. Il est projeté à 11 447.2 milliards de francs CFA à fin décembre, soit 67,9% du Pib. Ce qui est donc inférieur à la norme communautaire (70% du Pib)».



Education

Le Sénégal compte 17030 écoles et établissements scolaires dont 3871 au Préscolaire, 10688 à l'Élémentaire, 2471 au Moyen-secondaire.

Emplois

La Délégation à l'entrepreneuriat rapide des femmes et des jeunes (DER/FJ) a créé, depuis 2018, plus de 100 mille emplois directs et de 200 mille emplois indirects. Entre 2018 et 2022, elle a octroyé des financements à hauteur de 100 milliards de francs au profit plus de 204 mille bénéficiaires dont plus de 75% de femmes. Ces financements ont touché 552 communes touchées des 46 départements du pays.

Eau

De 2012 à maintenant, l'État du Sénégal a réalisé gratuitement 133 956 raccordements au réseau d'eau grâce à sa politique de branchements sociaux qui a permis à près de 1,4

million de personnes d'accéder à l'eau courante.

Entreprises

Depuis le début, en 2021, de la mise en œuvre du Programme accélération compétitivité et emplois, 42027 Pme ont été accompagnées par l'Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (ADEPME) dont 5787 formalisées et 2612 accompagnées à la recherche de financement pour un volume de financement total de 29,47 milliards de FCFA.

Hôpitaux

De 2012 à maintenant, 9 nouveaux hôpitaux, 18 centres de santé, 300 postes de santé et 21 centres de dialyse ont été créés (...) Cet effort sera accentué, notamment avec la construction du Centre polyclinique de l'Hôpital Principal, des centres hospitaliers nationaux El Hadji Malick Sy de Tivaouane, Alioune Badara Cissé de Saint-Louis et d'Oncologie de Diamniadio et du centre hospitalier régional de Ourossoqui.

Inondations

Le Gouvernement a mis en œuvre un Programme décennal de gestion des inondations, couvrant la période 2012-2022, et évalué à 767 milliards de francs. En 2022, l'Etat a mobilisé un montant de 26 milliards qui seront portés à 47 milliards destinés à la prévention et à la gestion des inondations.

Logements

Le projet des 100 mille logements connaît un début d'exécution satisfaisant avec le démarrage des

aménagements, des constructions, du développement de l'écosystème de la construction. Les premiers lots seront livrés avant le 31 décembre 2023.

Modernisation des marchés

L'État du Sénégal a initié le financement de la première phase du Programme de Modernisation des Marchés (PROMOGEM), d'une durée de 5 ans pour un montant global de 30 000 000 000 FCFA. Cette phase concerne les cinq marchés suivants : Ndoumbé DIOP de Diourbel, Syndicat de Pikine, Tiléne de Ziguinchor, Sandaga de Dakar et le marché de Kaolack.

Œufs

Le Sénégal a produit 1263 millions d'œufs, en 2021, contre 548 millions, en 2012.

Pétrole et Gaz

Le développement des projets en lien avec les découvertes avance à grands pas. Le projet Sangomar est à 67% de taux de réalisation ; la date du first oil est prévue à la fin de l'année 2023. Le projet GTA a un taux de progression de 83% à fin août 2022 ; le first gas est prévu au début de l'année 2024. Depuis le début de l'exploration pétrolière au Sénégal, sur 176 puits forés, 160 ont été improductifs soit un taux d'échec de 91% sachant que le coût d'un seul puits tourne entre 50 et 100 milliards FCFA. Le montant attendu de l'exploitation des hydrocarbures sur la période triennale s'élève à 570 milliards FCFA, représentant seulement 4,8% des recettes fiscales et non fiscales de 12 000 milliards FCFA attendues sur la même période.

PIB

Une hausse du PIB réel moyen de 5,6% sur la période 2014-2021 (et 6% avant la

COVID-19) contre 3,07% sur la période 1980-2013. En 2023, le taux de croissance du PIB est projeté à 10,1% contre 4,8% en 2022.

Riz



De 405 824 tonnes de riz paddy en 2012, la production est passée à 1 326 761 tonnes en 2021. L'accent sera particulièrement mis sur la consolidation des acquis de la filière riz pour atteindre l'autosuffisance.

Subventions

En 2022, les subventions de l'Etat ont coûté 717 milliards FCFA, soit 4,4% du PIB dans le but de consolider le pouvoir d'achat des ménages et de réduire considérablement les inégalités.

Salaires

La masse salariale connaît un accroissement exceptionnel. En 2023, elle s'établira à 1 273 milliards. La rémunération de l'ensemble des agents a été revalorisée, en 2022, à hauteur de 120 milliards, dans le but de lutter contre l'érosion de leur pouvoir d'achat



Train Express Régional (TER)

Environ 60 000 passagers sont transportés par jour par le TER et les recettes collectées et déposées dans un compte séquestre s'élèvent à 9,6 milliards FCFA à fin octobre 2022, soit près d'un milliard de recettes par mois. Le coût du TER, dans sa première phase, s'élève à 780 milliards FCFA, dont 114 milliards FCFA pour les indemnités des populations impactées

Transport aérien

Le nombre de passagers transportés par la compagnie Air Sénégal en 2022 devrait dépasser 900 000, a déclaré le Directeur Général, Alioune Badara Fall, lors de la 54ème Assemblée générale de l'Association des compagnies aériennes d'Afrique (AFRAA). En l'espace de cinq ans, Air Sénégal a pu se déployer sur une vingtaine de destinations avec une flotte de neuf appareils.

Viande

La production annuelle de viande est passée de 189 729 tonnes, en 2012, pour atteindre 320 069 tonnes, en 2022, soit une augmentation de 69%, grâce aux politiques menées dans le secteur, mais grâce également à l'appui des éleveurs et du privé.

2022 : L'abécédaire de l'économie sénégalaise de A à Z

Réussir Business revient à travers cet abécédaire sur l'actualité économique 2022 qui se dévoile de A à Z.

N

A

AÉROPORT DE SAINT-LOUIS



Le chef de l'Etat Macky Sall a procédé ce 14 juillet 2022 à l'inauguration du nouvel aéroport international de Saint-Louis qui porte désormais le nom d'Ousmane Masseck Ndiaye, ancien maire de la ville du nord. D'un coût d'un peu plus de 23 milliards de FCFA, ce nouveau joyau fait partie du vaste programme de réhabilitation des aéroports régionaux du Sénégal (PRAS) lancé en 2018 par le gouvernement.

B

BARILS

Le Sénégal va livrer ses premiers barils de pétrole et mètres cubes de gaz sur le marché international à partir de début 2023 avec l'entrée en production des champs Grand Tortue Ahmeyim (gaz) qu'il partage avec la Mauritanie et Sangomar (pétrole). Les réserves de pétrole sont d'environ 1030 millions de barils.

C

CROISSANCE

La Banque mondiale projette une baisse de la croissance en 2022 (de 6,1 % en 2021 à 4,8 % en 2022) au Sénégal dans son Rapport sur la situation économique du Sénégal publié le mercredi 28 septembre 2022. Ce ralentissement s'explique par les effets des tensions géopolitiques et les pressions inflationnistes qui ont impacté les moteurs de la croissance (la consommation privée et l'investissement) et le pouvoir d'achat des ménages.

D

DENRÉES ALIMENTAIRES

Le gouvernement sénégalais a annoncé onze mesures de baisse relatives aux denrées de consommation courante, des loyers et d'autres services censées alléger le quotidien des populations qui se plaignent de la cherté de la vie. Une baisse immédiate des prix, entrée en vigueur le 12 novembre 2022.

E

ENERGIE



Le dimanche 22 mai, le président sénégalais Macky Sall et le Chancelier allemand Olaf Scholz ont inauguré la centrale photovoltaïque de Diass de 23 MW. Développée dans le cadre de la coopération entre le Sénégal et la République fédérale d'Allemagne, la centrale a été financée par la Banque allemande de développement KfW, pour un coût de 34 millions d'euros. Il s'agit de la huitième centrale solaire que le Sénégal réceptionne et elle permettra d'alimenter en électricité plus de 33 000 foyers dans le pays et favoriser des économies de 1,7 milliard FCFA par an

F

FONDS FORCE COVID-19

Afin d'atténuer l'impact économique de la pandémie de coronavirus, le gouvernement a créé un Fonds de riposte et de solidarité contre les effets du COVID-19, dénommé FondsForceCovid19, doté de 1.000 milliards de FCFA. Ce Fonds est alimenté par l'Etat, le secteur privé, les partenaires au développement et toutes les bonnes volontés. Une enveloppe de 50 milliards a été allouée à l'achat de vivres pour l'aide alimentaire d'urgence. Des mesures fiscales générales et spécifiques ont été prises en soutien aux entreprises.

G

GAZ



Avec l'exploitation des champs Grand Tortue Ahmeyim (GTA), dont la Mauritanie et le Sénégal partagent la production, les partenaires du projet tablent sur une production de 2,5 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) par an.

H

HÔPITAL

L'hôpital Aristide Le Dantec de Dakar a fermé ses portes depuis le 15 Aout. Une décision prise par l'Etat du Sénégal afin de réhabiliter cet établissement, construit en 1912, jugé vétuste, et d'en faire un hub médical en Afrique de l'Ouest. Le coût de sa reconstruction est estimé à 60 milliards de francs CFA, Ce montant inclut les coûts de la reconstruction proprement dite, des équipements, du suivi et de l'évaluation des travaux.

I

INONDATIONS

De fortes inondations ont secoué le pays, vendredi 5 août, faisant un mort à Dakar. Avec plus de 126 millimètres de pluie qui sont tombés dans la capitale, le plan national d'organisation des secours (ORSEC) a alors été déclenché.

J

JEUNESSE

Le Gouvernement continuera la mise en œuvre des politiques de jeunesse conçues par le Chef de l'État Macky Sall, en termes d'éducation, de formation aux métiers, à l'image du 3FPT qui a pris en charge la formation professionnelle et technique des jeunes pour un montant cumulé de 167 milliards entre 2015 et 2022. Pour 2023, un montant de 30 milliards est inscrit au budget.

K

KILOS



Pour la campagne de commercialisation arachidière de l'année 2022-2023, le prix plancher d'achat au producteur du kilogramme d'arachide est fixé à 275 FCFA contre 250 FCFA lors de la précédente campagne

2022 : L'abécédaire de l'économie sénégalaise de A à Z

L

LOYER

Le président Macky Sall a annoncé des mesures de baisse relatives notamment au logement. Cette décision a été prise à l'issue d'une rencontre sur la consommation. La baisse est de 5% pour les loyers de plus de 500 000 FCFA, de 10% pour ceux allant de 300 000 FCFA à 500 000 FCFA et de 20% pour ceux inférieurs ou égaux à 300 000 FCFA. Cette dernière catégorie concerne la plus grande partie des ménages au Sénégal. Le coût élevé du loyer se fait particulièrement sentir à Dakar.

M

MILLIARDS FCFA

Entre 2018 et 2022, la Délégation à l'entrepreneuriat rapide des femmes et des jeunes (DER/FJ) a octroyé des financements à hauteur de 100 milliards de francs au profit plus de 204 mille bénéficiaires dont plus de 75% de femmes. Ces financements ont touché 552 communes des 46 départements du pays.

N

NANO CRÉDIT



Le programme Nano crédit initié par la Délégation générale à l'entrepreneuriat pour les femmes et les jeunes (Der/fj) en 2020 fait son petit bonhomme de chemin. A la date du 8 août 2022, le nombre total de bénéficiaires s'élève à 101 425. Quant au nombre de crédits octroyés, il est estimé à 217 654, pour un montant total de 18 milliards 600 millions de FCFA.

O

ORGANISATION DES PRODUCTEURS DE PÉTROLE AFRICAINS



Le Sénégal a intégré l'Organisation des producteurs de pétrole africains (Appo) en tant que 18ème membre de cette organisation africaine créée en janvier 1987 à Lagos (Nigeria). Le pays pourra ainsi bénéficier des supports et expériences des autres pays membres de l'organisation dans la perspective de l'exploitation de son pétrole dont les premiers barils sont attendus pour 2023

P

PRIX

Pour sa 2e édition, les trois (3) Programmes thématiques de Recherche du CAMES, sont les lauréats de la 2e édition du « Prix Macky SALL pour la Recherche ». Doté d'un financement de 100 millions de francs CFA, destiné à accompagner les trois (3) projets fédérateurs, qui auraient satisfait à toutes les exigences de l'appel à candidatures, qui porte sur le thème « La résilience des économies des pays de l'espace CAMES face aux crises internationales ».

Q

QUOTE-PART

La communauté internationale s'était accordée sur le principe d'une émission globale de DTS de 650 milliards de dollars pour amortir l'impact de la pandémie de Covid-19, dont 33 milliards doivent revenir mécaniquement à l'Afrique, par le jeu des quotes-parts au sein de l'institution de Washington – un montant jugé très insuffisant par l'Union africaine, mais dont les États africains ne peuvent se passer concrètement.

R

RECETTES



Près de 900 milliards de FCFA de recettes sont attendus dans les années à venir de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières. De 2014 à 2016, d'importants gisements de pétrole et de gaz ont été découverts au Sénégal, notamment Sangomar, et Grand Tortue Ahmeyin (GTA) à la frontière sénégal-mauritanienne et Yakaar Teranga.

S

STADE



Le Sénégal inaugure en grande pompe son nouveau stade national Abdoulaye-Wade le 23 Janvier 2022. Le projet a coûté 156 milliards de francs CFA, soit environ 237 millions d'euros. Le complexe, qui peut accueillir 50 000 personnes, a été construit en moins de deux ans par l'entreprise turque Summa, situé à Diamniadio en banlieue de Dakar.

T

TER



Le Train express régional (TER) a transporté près de 60.000 personnes quotidiennement, depuis décembre 2021. Les recettes collectées et déposées dans un compte séquestre s'élèvent à 9,6 milliards de francs CFA à fin octobre 2022, soit près d'un milliard de francs CFA de recettes par mois.

U

UAM

L'Université Amadou Mahtar Mbow (UAM), qui constitue la deuxième université de Dakar, a été inaugurée le 1er décembre à Diamniadio par le chef de l'État sénégalais Macky Sall. Cette infrastructure de pointe répondant aux standards internationaux, enrichit la carte des universités sénégalaises, qui compte aujourd'hui huit universités publiques fonctionnelles.

V

VOL



2022 : L'abécédaire de l'économie sénégalaise de A à Z

Pour « manque de rentabilité », Air Sénégal a suspendu ses trois vols par semaine, au départ de l'Aéroport International Blaise Diagne de Diass (AIBD), vers le Bénin, le Gabon et le Cameroun.

La compagnie nationale sénégalaise lancée en 2018 explique sa décision applicable depuis le 30 octobre 2022 par les « faibles performances financières de cette ligne en triangulaire depuis son lancement en mars 2021.

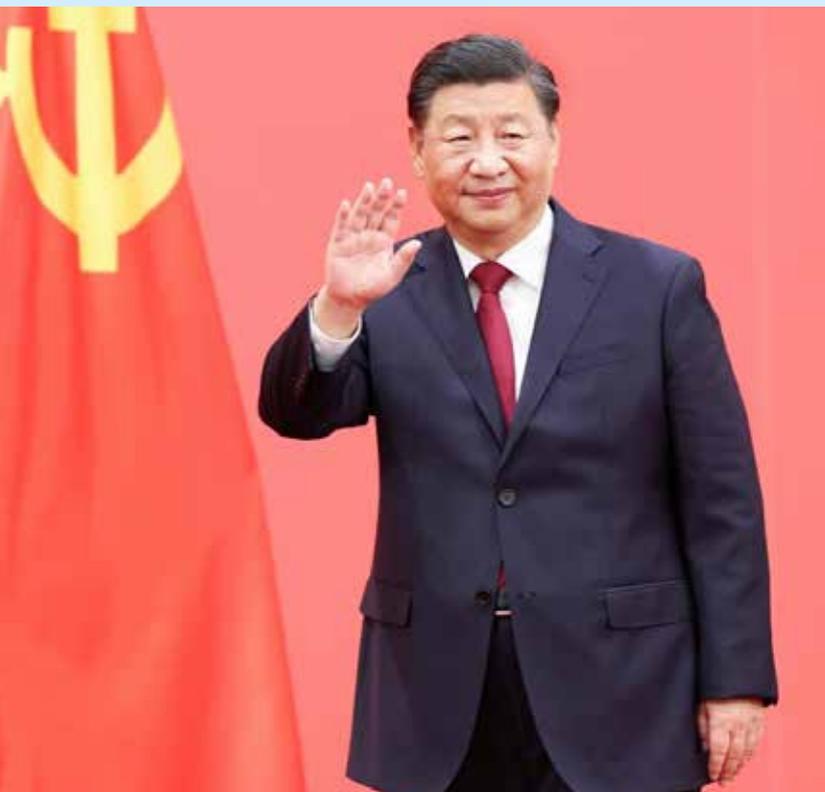
W

WARI

Le service africain de transfert d'argent crée en 2008 connaît depuis quelques années une période difficile, marquée par la concurrence de nouveaux opérateurs et des ennuis judiciaires. Aujourd'hui, Wari n'est plus actif au Sénégal et ses points de vente ont fermé.

X

XI JINPING



Comme l'avait promis le président chinois Xi Jinping lors de la 8e Conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC 8) tenue à Dakar, au Sénégal, en novembre 2021, la Chine va supprimer, à partir du 1er décembre 2022, les droits de douane sur les importations de produits provenant de neuf autres pays africains. Ces exonérations visent à stimuler les exportations du continent vers l'Empire du milieu, qui importe surtout des minerais et des produits agricoles.

Y

YEN JAPONAIS



Le président sénégalais, Macky Sall, le premier ministre japonais, Kishida Fumio, ont procédé à la signature des échanges de notes relatifs à un nouveau prêt de 10 milliards de yen japonais pour le « Programme de politique de développement du secteur de l'éducation »|

Z

ZLECAF

Officiellement entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2022 malgré un contexte Covid19 difficile, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) enregistre actuellement 6 pays qui sont entrain de la mettre en œuvre. Il s'agit de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Togo, de la Guinée, du Niger et du Burkina Faso.

Signatures



Oulimata Sarr, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération du Sénégal

« 2023 sera très déterminant pour la stabilité du taux de croissance. Le taux d'endettement et le déficit budgétaire dont vous parlez sont basés sur le PIB 2014. Soyez convaincus avec moi que notre économie a fait un bond en avant entre 2014 et 2022. Je pense que le revisiting de l'ANSD pour l'année 2023 va clore le débat sur le taux d'endettement ».

Amadou Bâ, Premier ministre du Sénégal



« Nous sommes convaincus que la satisfaction de la demande sociale doit être la mère des batailles. L'écoute des populations fait connaître au Gouvernement les besoins sociaux et les préoccupations de la jeunesse de notre pays. Sur cette base, il va garantir les solidarités essentielles à notre société, tout en offrant aux jeunes une place de choix dans ses politiques »

M. Edward Gemayel, chef de mission du Fonds monétaire international (FMI) pour le Sénégal



« Les subventions à l'énergie sont non ciblées et profitent davantage aux couches les plus aisées de la population ou gros consommateurs. Ces subventions deviennent de plus en plus coûteuses et devraient atteindre 750 milliards 2022 (soit 4,4 % du PIB) (...) En conséquence, il est important que le gouvernement améliore le ciblage, commence à les réduire à partir de 2023 et accélère la finalisation d'une feuille de route afin de les supprimer progressivement d'ici 2025 »



Élisabeth Borne, Premier ministre de France

« Je sais que le franc Cfa fait régulièrement l'objet de campagnes de dénigrement. Il cache souvent un narratif anti-français auquel il ne faut pas céder. En 2020, le franc Cfa a été réformé. Le rôle de la France en zone Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) se limite désormais à celui de strict garant financier. Concrètement, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (Bceao) est désormais libre de placer ses réserves ou bon lui semble ».

Jean-Claude Kassi Brou, Gouverneur de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)

« Le déferlement de la vague technologique bouleverse l'univers de la finance et appelle à toujours plus de créativité. Cette évolution est en passe de nous faire franchir une nouvelle étape. Certains anticipent déjà une dématérialisation de la monnaie dont les conséquences possibles sur l'action des banques centrales sont encore à l'étude »



Planification des politiques économiques du Sénégal :

La réflexion engagée

Le ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération, à travers sa Direction Générale de la Planification et des Politiques Économiques (DGPPE), a organisé le mardi 24 janvier dernier à Dakar, un atelier sur le processus de formulation du Plan National de Développement du Sénégal et de son Plan d'Actions Prioritaires (PAP) 2024-2028 qui constituent les déclinaisons quinquennales du Plan Sénégal émergent (PSE).

A cet effet, quatre commissions ont été mises en place, à savoir : la transformation structurelle de l'économie et la croissance ; le capital humain, la protection sociale et le développement durable ; la gouvernance, la paix et la sécurité et enfin, le financement de l'économie.

En outre, 14 commissions régionales sont également mises en place sous la supervision des gouverneurs afin de mieux adresser les aspirations et les préoccupations des territoires conformément à l'article 3 de la décentralisation.

Mme Oulimata Sarr, ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération a indiqué à l'ouverture des travaux que ce processus de formulation obéit aux principes de la loi d'orientation que le système national de planification et de la loi de l'aménagement du territoire.

Elle a donné l'assurance qu'il sera mené avec la participation de l'ensemble des forces vives

de la nation (la société civile, le secteur privé, les universitaires, les chercheurs, les partenaires techniques et financiers, l'administration centrale et territoriale).

L'atelier, a-t-elle poursuivi, devra également tenir compte des mutations au niveau national et régional pour poser les conditions de réussite du passage vers un nouveau modèle économique marqué d'une part, par le démarrage de l'exploitation de ressources pétrolières et gazières et d'autre part, par le contexte de mise en œuvre de la Zone de Libre-échange continentale africaine.

Les effets néfastes de la Covid-19

Oulimata Sarr a rappelé que la mise en œuvre des phases I et II du Plan Sénégal émergent (PSE) a permis d'enregistrer des résultats probants dans les domaines économique, social et environnemental. « Nos performances économiques se sont consolidées notamment avec le taux de croissance moyen annuel du PIB qui est ressorti à 5,4% sur la période 2014-2022, malgré les effets néfastes de la Covid-19 et la guerre en Ukraine qui ont fortement affecté l'économie mondiale ».

De bonnes performances à l'origine également d'une parfaite exécution des réformes, projets et

programmes structurants tels que les Bourses de sécurité familiale, le PDUC, le PUMA, Promoville, le PACASEN.

La ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération est revenue sur les motifs de l'exécution du PAP 2A, initié pour renforcer la résilience et relancer durablement l'économie, suite à la pandémie de la Covid 19, soulignant que ce programme a



permis de recentrer les priorités d'investissement vers un modèle de développement plus endogène.

« Cela s'est traduit par la définition d'un nouvel ordre de priorités à travers lesquelles les politiques de souverainetés alimentaire, sanitaire et pharmaceutique ont été renforcées tout en poursuivant le maillage du territoire en infrastructures d'envergure avec un fort contenu en emplois pour moderniser notre pays », a-t-elle dit,

Toutefois, elle a déploré la faiblesse de la productivité globale des facteurs et la lente progression du processus de transformation structurelle.

L'année 2023, qui correspond à la 10^e année de mise en œuvre du Plan Sénégal Émergent (PSE) et la fin de son second plan quinquennal.

Face aux députés lors de sa Déclaration de politique générale, le lundi 12 décembre 2022, le Premier ministre du Sénégal, Amadou Bâ, a annoncé que le gouvernement va procéder à la réécriture du Plan Sénégal émergent (PSE), considéré comme « le référentiel unique des politiques publiques et le cadre d'action du Gouvernement à l'horizon 2035 ».

Selon lui, cette initiative se justifie surtout par la nécessité de procéder à « une évaluation d'étape » et « d'actualiser le PSE

afin de l'adapter aux circonstances nouvelles et de le réorienter ».

Amadou Bâ, avait rappelé qu'au moment de la conception du Plan Sénégal émergent et de sa mise en œuvre, il y a de cela dix ans, il avait été fait, volontairement, abstraction des découvertes pétrolières qui venaient d'être effectuées. « Maintenant que l'exploitation pétrolière et gazière va entrer dans sa phase active de production, le moment est venu de prendre en considération, dans une démarche prospective et inclusive, l'impact direct et indirect de ces ressources sur notre économie et donc sur le PSE





Accompagnement des PME – PMI :

Le Bureau de Mise à Niveau des entreprises et Coris Bank International en partenariat

Le Bureau de Mise à Niveau des entreprises (BMN) du Sénégal et Coris Bank International ont signé une convention de partenariat en vue d'accompagner les PME-PMI dans leur mise à niveau et la maîtrise de la croissance, phase délicate dans la vie d'une entreprise.

La cérémonie de signature de la convention a eu lieu le vendredi 03 février 2023, dans les locaux du Bureau de Mise à Niveau entre M. Ibrahima Mar Fall, Directeur Général

de Coris Bank International et Mme Fatou Dyana Bâ, Directrice du Bureau de la Mise à Niveau.

Il s'agit d'un protocole qui lie les deux structures appelées à œuvrer ensemble dans le sens de réunir les conditions techniques et financières aptes à faire jouer la PME sénégalaise son rôle moteur dans le processus d'émergence économique.

De plus en plus d'entreprises en général et des PME en particulier, rencontrent souvent des difficultés

dans la mise en œuvre de leurs projets, par défaut de trouver auprès du secteur bancaire des financements adaptés à leurs besoins.

En effet, cette convention a pour objet, d'une part, de permettre à des entreprises clientes de CBI SENEGAL et éligibles au Programme de Mise à Niveau du BMN de bénéficier d'appuis non financiers nécessaires à l'amélioration de leur organisation/gestion et au renforcement de leur compétitivité.

Elle permettra, d'autre part, de faciliter aux entreprises ayant bénéficié du Programme de Mise à Niveau du BMN l'accès à des produits et services bancaires pour la création et/ou le développement de leurs activités économiques, selon les conditions de CBI SENEGAL.

Revenant sur les grandes lignes de la convention, M. Ibrahima Mar Fall estime que

ce partenariat s'inscrit parmi les axes de développement de Coris Bank International qui a pour vocation principale le financement des PME/PMI et dont l'objectif est de participer activement au développement socio-économique du pays et favoriser un accès au financement efficient et inclusif des acteurs économiques »

Pour sa part la Directrice du BMN, Mme Fatou Dyana Bâ, a rappelé le rôle de la mise

niveau est « de permettre aux entreprises de réaliser les gains de compétitivité et les choix stratégiques nécessaires pour affronter, dans les meilleures conditions, la concurrence étrangère sur le marché

local et tirer profit des opportunités d'exportation qu'offrent les marchés internationaux.

Pour y arriver, elles ont besoin d'accéder à des financements. D'où toute l'importance de la convention que le BMN signe ce matin avec Coris Bank International.

Créé depuis septembre 2004, le Bureau de Mise à Niveau (BMN) des entreprises du Sénégal, est un dispositif institutionnel et technique, sous la tutelle du ministère du commerce et des PME, chargé de mettre en œuvre les Politiques et Programmes de Mise à niveau des entreprises sénégalaises, afin d'améliorer leur compétitivité. La mission du Programme de Mise à Niveau des entreprises est d'offrir aux entreprises sénégalaises qui s'y engagent, un moyen efficace d'améliorer leurs facteurs clés compétitivité.

Outre ses appuis à l'entreprise, le BMN promeut et renforce les capacités de l'expertise locale, réalise des études sectorielles à la demande du secteur privé et assure la promotion et la communication

des Programmes de Mise à Niveau auprès des autorités, du secteur privé ainsi que des Partenaires Techniques et Financiers.

CBI Sénégal a démarré ses activités en novembre 2016 et s'est donnée pour but de participer activement au développement socio-économique du pays. Forte de ses potentialités et du dynamisme de son personnel, CBI Sénégal entend réaliser ses objectifs en s'appuyant sur son réseau d'agences qui compte aujourd'hui vingt (20) agences, dont douze (12) à Dakar et huit (08) dans les autres régions du pays.

CBI Sénégal a connu des changements majeurs au cours de l'année 2019, notamment sa transformation de Succursale à Filiale et une augmentation de son capital qui a doublé pour atteindre 20 milliards de F CFA renforçant ainsi son autonomie et ses moyens d'intervention.

En 2022, Coris Bank International Sénégal ouvre une succursale en Guinée Bissau afin de contribuer à l'émergence du tissu économique Bissau Guinéen.





Le Bureau de Mise à Niveau en Chiffres

PROGRAMMES	NOMBRE D'ENTREPRISES ACCOMPAGNEES	TOTAL DES INVESTISSEMENTS APPROUVES	TOTAL DES PRIMES OCTROYEES
PROGRAMME PHASE PILOTE	54	29 884 889 582	6 654 909 679
PROGRAMME RÉGIONAL UEMOA	15	4 490 454 911	1 267 433 719
PROGRAMME PHASE 2 (AFD/UE - ETAT)	90	51 357 242 457	11 071 924 807
PROGRAMME SPÉCIFIQUE CASAMANCE	90	3 515 489 386	1 383 092 637
PROGRAMME MISE À NIVEAU SPÉCIFIQUE NATIONAL	98	6 333 989 521	2 818 555 980
PROGRAMME DÉVELOPPER EMPLOI SÉNÉGAL	248	20 523 486 335	7 384 231 569
PROGRAMME INITIATIVE SPÉCIALE FORMATION EMPLOI	76	6 160 773 871	2 224 732 731
VILLES DURABLES	13	1 794 117 036	879 103 730
AGROPOLE SUD	21	470 369 145	229 660 870
PROVALE CV	40	1 581 280 365	679 617 352
AGROPOLE CENTRE/ENABEL	5	378 528 372	43 211 200
TOTAL GÉNÉRAL	750	126 490 620 982	34 636 474 276

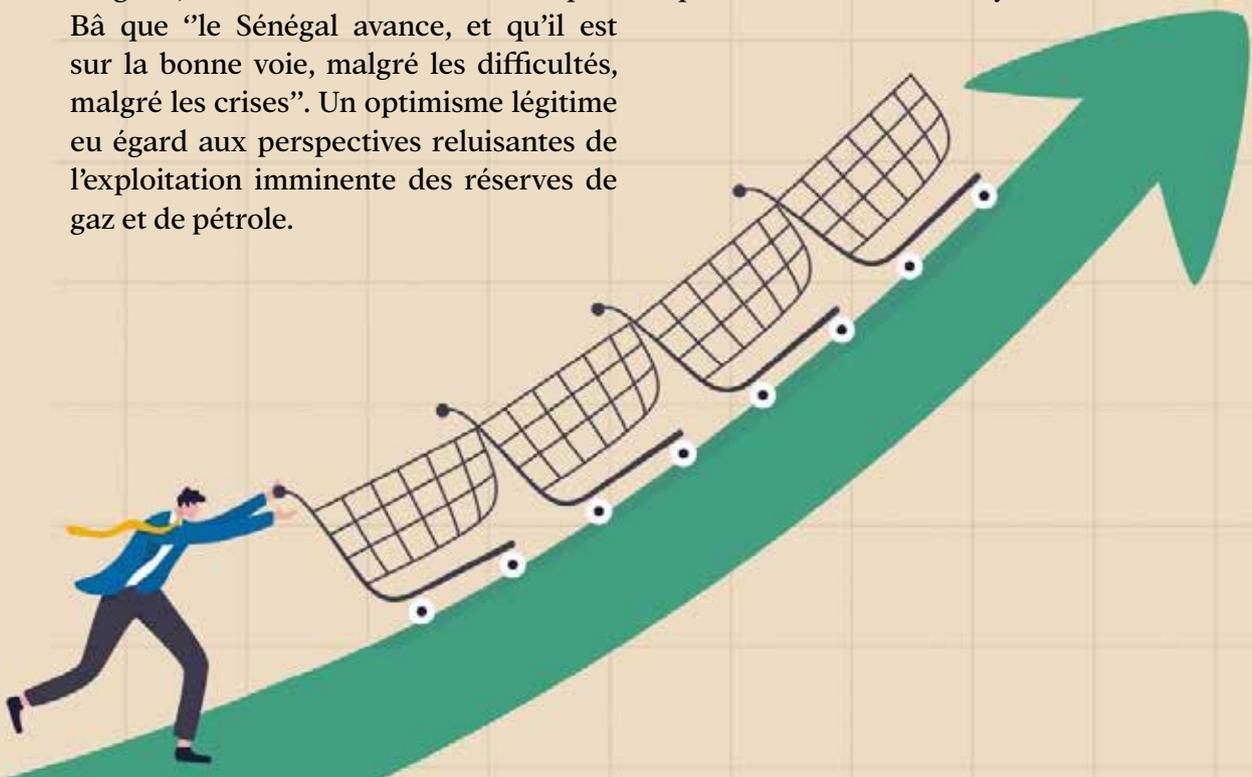
INTRO : Préserver le pouvoir d'achat

Les perspectives d'une reprise progressive de la croissance économique au Sénégal sont bonnes. Elles sont même prometteuses. Pour la première fois, l'Etat du Sénégal a adopté un budget 2023, présenté comme le premier à avoir franchi la barre des 6000 milliards de francs CFA. Soit exactement un montant de 6411,5 milliards de FCFA. Cerise sur le gâteau, ce projet de loi de Finances 2023 est bâti sur une prévision de croissance de 10,1%, selon l'Etat sénégalais.

Une performance inédite saluée par le ministre des Finances et du Budget qui détaille en exclusivité pour Réussir Business, les contours et ambitions de la loi de finances 2023. Une preuve tangible, selon Mamadou Moustapha Bâ que "le Sénégal avance, et qu'il est sur la bonne voie, malgré les difficultés, malgré les crises". Un optimisme légitime eu égard aux perspectives reluisantes de l'exploitation imminente des réserves de gaz et de pétrole.

Ce qui laisse présager une parfaite exécution du budget 2023, au grand bonheur des populations, déjà fortement éprouvés par les crises de la Covid-19 et des conséquences de la crise russo-ukrainienne. D'où la décision de l'Etat de concocter à leur profit "un budget de solutions concrètes aux problèmes du pays". Une façon pour les pouvoirs publics de mieux soutenir le pouvoir d'achat des ménages à travers un meilleur ciblage des subventions à l'énergie, aux denrées de première nécessité et à l'agriculture.

Mamadou Moustapha Bâ ne manque pas aussi de faire remarquer, qu'en agissant ainsi, "le gouvernement a fait le choix d'agir, en même temps, sur la maîtrise, voire la baisse des prix et sur l'amélioration des revenus, afin de préserver au maximum le pouvoir d'achat des citoyens".





“ INTERVIEW – BILAN 2022 ”

Mamadou Moustapha Ba, Ministre des Finances et du Budget

**« UN BUDGET DE
SOLUTIONS CONCRÈTES
AUX PROBLÈMES DU PAYS »**

L'économie sénégalaise est confrontée ces deux dernières années à plusieurs défis qui ont eu pour effet de ralentir sa croissance. La bonne nouvelle est que les perspectives sont nettement meilleures, surtout avec les premiers effets du démarrage des activités gazières et pétrolières. Ce qui laisse augurer une bonne exécution de la gestion budgétaire dans un environnement interne relativement favorable. Un optimisme affiché par Mamadou Moustapha Bâ, ministre des Finances et du Budget qui se prononce dans une interview exclusive avec REUSSIR sur les contours et ambitions de la loi de finances 2023. Sans équivoque, il affirme que le budget 2023 du Sénégal s'inscrit dans la même trame que ceux qui l'ont précédé depuis 2012.

Réussir Business : Monsieur le Ministre, l'Assemblée Nationale vient d'adopter le projet de Budget 2023. Pouvez-vous revenir sur ses grandes lignes et ses points de rupture par rapport au précédent ?

Mamadou Moustapha Ba : Il est nécessaire de rappeler que la loi de finances de l'année 2023 a été élaborée dans un contexte difficile marqué par une instabilité de l'environnement économique international avec pas moins de six crises, d'intensité différente certes mais qui, toutes, font payer un prix élevé à nos finances publiques. Il s'agit de crises aux plans sanitaire (avec la Covid-19), climatique (avec l'aggravation du phénomène des inondations), énergétique (avec notamment une instabilité des prix du pétrole), monétaire (avec le retour de l'inflation), alimentaire (avec les conséquences de la guerre en Ukraine sur les cours mondiaux des céréales) et sécuritaire (avec l'explosion de la violence terroriste chez certains de nos proches voisins).

Toutefois, pour le Sénégal, les perspectives d'une reprise progressive de la croissance économique sont bonnes.

Au plan budgétaire, la mobilisation des ressources pour l'année 2023 devrait bénéficier des retombées de la mise en œuvre de la Stratégie des Recettes à moyen terme (SRMT), dans un contexte de consolidation de la bonne tenue de l'activité économique. Ces actions devraient conforter efficacement la

progression des recettes fiscales.

Également, les premiers effets du démarrage des activités gazières et pétrolières laissent présager que la gestion budgétaire pourrait s'exécuter dans un environnement interne relativement favorable.

En ce qui concerne les dépenses, on peut retenir notamment la poursuite de la réduction du train de vie de l'Etat et la rationalisation de son mode de fonctionnement ainsi que le soutien au pouvoir d'achat des ménages à travers un meilleur ciblage des subventions à l'énergie, aux denrées de première nécessité et à l'agriculture.

C'est un budget qui épouse parfaitement les huit secteurs clés de notre politique économique que sont : les infrastructures et les services de transport ; les infrastructures et les services énergétiques ; l'agriculture ; l'éducation et la formation ; la santé et protection sociale ; l'hydraulique et assainissement ; la gouvernance territoriale ; la défense et la sécurité.

Enfin, c'est une loi de finances qui s'inscrit dans la même trame que celles qui l'ont précédée depuis 2012, c'est-à-dire un budget de solutions concrètes aux problèmes du pays.

C'est ainsi que la priorité sera accordée à la poursuite des investissements dans le secteur de la santé (infrastructures et relèvement des plateaux techniques), le renforcement du secteur agricole, la préservation des marqueurs sociaux

(bourses familiales, couverture maladie universelle, PROMOVILLE et Programme d'Urgence pour la Modernisation des Axes frontaliers), le soutien aux ménages, le renforcement des projets d'infrastructures, l'extension de l'exploitation du Train Express régional jusqu'à l'aéroport internationale Blaise Diagne (AIBD) ainsi que le renforcement de la sécurité de tous les citoyens.



Enfin, c'est une loi de finances qui s'inscrit dans la même trame que celles qui l'ont précédée depuis 2012, c'est-à-dire un budget de solutions concrètes aux problèmes du pays.



Le budget 2023 est présenté comme le premier de l'État du Sénégal à avoir franchi la barre des 6000 milliards de francs CFA, exactement un montant de 6411,5 milliards de FCFA. Comment peut-on expliquer cette performance inédite ?

Cette performance inédite s'explique d'abord par un effort interne de nos

Mamadou Moustapha Ba, Ministre des Finances et du Budget

administrations de recettes, comme indiqué plus haut, avec une meilleure adaptation du système fiscal et douanier aux évolutions du contexte économique, social, environnemental et numérique, une amélioration de la productivité du travail et une réduction des coûts supportés par les contribuables pour se conformer à leurs obligations vis-à-vis des administrations en charge de la mobilisation des recettes.



C'est la preuve que le Sénégal avance, que nous sommes sur la bonne voie, malgré les difficultés, malgré les crises, et en dépit des vents contraires.



Ensuite, l'on peut dire que ces 6 411,5 milliards FCFA proviennent fondamentalement de la croissance, c'est-à-dire de l'augmentation de la richesse nationale sur une année. Et quand il y a croissance, cela veut dire que les entreprises et les ménages gagnent plus d'argent, et paient plus d'impôts et taxes. Il y a également la qualité de la signature de notre Etat qui nous permet de lever des fonds sur les marchés intérieurs et extérieurs pour assurer la couverture de nos besoins de financement.

C'est la preuve que le Sénégal avance, que nous sommes sur la bonne voie, malgré les difficultés, malgré les crises, et en dépit des vents contraires.

L'exploitation prochaine des ressources du pétrole et du gaz se précise de plus en plus. Que faut-il en retenir en termes d'effets induits pour l'économie du pays ?



Concernant l'exploitation du pétrole et du gaz, les premières ressources sont prévues en fin 2023. Le consensus d'un modèle de gestion vertueuse et optimale de la manne financière issue de ces ressources est encadré par la loi n° 2022-09 du 19 avril 2022 relative à la répartition et à l'encadrement de la gestion des recettes issues de l'exploitation des hydrocarbures.

En effet, cette loi prévoit la budgétisation intégrale, dans les lois de finances, des recettes tirées de l'exploitation des hydrocarbures ; la transparence dans la gestion des ressources d'hydrocarbures par la création de deux Fonds : un Fonds intergénérationnel destiné à tenir disponible, pour les générations futures, une épargne constituée et rentabilisée à travers des placements et un Fonds de stabilisation ; l'interdiction de toute cession anticipée des ressources d'hydrocarbure (il est exclu toute hypothèque sur ces ressources) ; la reddition sur tous les actes posés dans la gestion de ces recettes.

Concernant la répartition des ressources, la loi prévoit un maximum de 90% des recettes prévues chaque année pour abonder le budget général, permettant de financer principalement des projets et programmes prioritaires d'investissement public. De la même manière, un minimum de 10% est prévu pour abonder le Fonds intergénérationnel.

Pour finir, le surplus de recettes constaté à la fin de chaque trimestre, résultant de la différence entre les recettes projetées et les recettes effectivement encaissées, va constituer le Fonds de Stabilisation.

Parallèlement, le Sénégal est en train d'élaborer un schéma directeur du pétrole et du gaz afin d'identifier les applications qui développeront l'économie locale et qui apporteront de la valeur ajoutée en termes de création d'emplois et de développement de nouvelles industries ; l'objectif étant la création d'une chaîne de valeur du pétrole et du gaz. Chaque option sélectionnée fera l'objet d'une stratégie de financement et d'implémentation.

Le projet de loi de Finances 2023 est bâti sur une prévision de croissance de 10,1%, là où le Fonds monétaire international table sur une croissance exceptionnelle de 8,1%. Comment expliquez-vous la variation de ces deux prévisions ?

Les experts des différents ministères ont fait un travail remarquable basé sur des hypothèses relatives à la situation réelle de notre économie et des informations relatives aux projections de production du pétrole et du gaz. La différence notée s'explique, tout simplement, par le fait que le FMI n'intègre pas dans ses hypothèses la production du gaz à partir de 2023. Par ailleurs, le FMI a revu ses prévisions à la hausse avec un taux de 8,7% pour se rapprocher de notre taux, alors que les nôtres ont été maintenues depuis leur publication. Il faut donc retenir que la projection du taux de croissance n'est pas une science exacte ; il y a de la place pour des divergences d'approches.

Le président de la République, Monsieur Macky SALL accorde une attention particulière à la problématique de l'emploi. D'où le lancement du programme « Xëyu ndaw ñi ». Quelle place la jeunesse et l'emploi vont occuper dans le budget 2023 ?

Le Président Macky SALL tient beaucoup au bien-être de la population sénégalaise. C'est pourquoi, dès son accession au pouvoir, il a mis en place une politique visant à promouvoir l'emploi, notamment au profit des jeunes. Comme vous l'avez dit, en 2021, un vaste programme de lutte contre le chômage dénommé « Xëyu ndaw ñi » est lancé et couvre toutes les régions du Sénégal. Il fait partie des priorités dans le budget de 2023.

Il importe de rappeler que ce programme est prévu sur 3 ans pour un coût de 450 milliards de FCFA avec sept composantes.

D'abord le recrutement spécial de plus de 34 000 agents dont des enseignants, des stadiers, des volontaires du nettoyage, des volontaires de la santé, de animateurs socioéducatifs etc.

Ensuite, les projets d'intérêt communautaire comme le pavage, PROMOVILLE, AGETIP, l'entretien courant des routes non classées avec le FERA.

Il est prévu la création d'emplois avec le secteur privé à travers la Convention État-employeur.

Il y a aussi des projets d'investissements publics à haute intensité de main d'œuvre (comme avec l'ANIDA, avec plus de 25 000 bénéficiaires) ;



Il faut donc retenir que la projection du taux de croissance n'est pas une science exacte ; il y a de la place pour des divergences d'approches..



Les autres volets sont relatifs à l'apprentissage et à la formation ; le financement de l'entrepreneuriat et l'autonomisation pilotée essentiellement par la DER/FJ et le PROMISE ; la subvention aux tenues scolaires.

Comme vous pouvez le constater, ces composantes du programme ciblent spécifiquement et exclusivement la jeunesse.

Que peut-on attendre du budget 2023 en termes de politique sociale, surtout en cette période

où le pouvoir d'achat des Sénégalais est fortement rogné. Quelles sont les mesures prises pour contenir la flambée des prix ?

Le Gouvernement a fait le choix d'agir, en même temps, sur la maîtrise, voire la baisse des prix et sur l'amélioration des revenus, afin de préserver au maximum le pouvoir d'achat des citoyens.

Le budget 2023 prévoit 35 milliards de francs CFA de cash transfert dans le cadre du programme des bourses de sécurité familiale, 450 milliards de francs CFA pour la subvention à l'énergie, 100 milliards de francs CFA pour contenir les prix des denrées de première nécessité, le renforcement des mesures de soutien à la filière rizicole par l'octroi d'une subvention de 32 FCFA par kilogramme dont 30 FCFA au profit des producteurs et 2 FCFA au profit des transformateurs.

D'un autre côté, nous agissons sur la consolidation des mesures de revalorisation des salaires de l'ensemble des agents de l'Etat avec une hausse de 236 milliards de FCFA puisqu'elles s'établissent à 1 273 milliards FCFA.

La gestion de la dette publique du pays suscite toujours de vifs débats. Que répondez-vous à ceux qui vous reprochent de faire recours à l'endettement pour financer les grands projets de l'État ?

Dans son dernier rapport sur l'analyse de viabilité et de la trajectoire de la dette publique du Sénégal, publié en juin 2022, le FMI a écrit que « la dette du Sénégal est jugée viable avec un risque modéré de surendettement ».

C'est dire donc que la stratégie de gestion de la dette est réalisée au regard du risque de surendettement, qui est passé de faible à modéré depuis près de 3 ans à travers le recours aux financements non-

Mamadou Moustapha Ba, Ministre des Finances et du Budget

concessionnels qui est de moins en moins fréquent, visant dorénavant uniquement à financer des projets présentant des taux de rendement interne élevés.

Nous travaillons aussi sur une réorientation de plus en plus importante du financement de marché vers le marché régional domestique des titres publics.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la SRMT (stratégie pour la mobilisation des recettes à moyen terme), dont je vous parlais au début de cette interview, contribuera grandement à l'atteinte de l'objectif de la souveraineté budgétaire que nous poursuivons et aura pour effet une réduction du recours à l'endettement. En plus du renforcement de la mobilisation des ressources propres de l'Etat, avec la mise en œuvre du PAP2A, le Sénégal recherche un développement endogène, orienté vers un appareil productif propice et plus compétitif avec l'implication d'un secteur privé national fort. Ainsi, il est projeté une augmentation de la contribution du secteur privé dans le financement de l'investissement.

Quelle analyse faites-vous de la viabilité et de la soutenabilité de la dette extérieure ?

La dette financière publique est contractée sous forme d'engagements financiers remboursables, suivant des termes et des conditions convenus d'accord parties, au moyen de conventions de financement avec des partenaires techniques et financiers publics ou des investisseurs privés, de levées de fonds sur les marchés de capitaux domestiques ou internationaux et de titrisation de créances par l'Etat.

Le recours à l'endettement se justifie par la recherche de la couverture des besoins de financement liés au déficit budgétaire et à l'amortissement de la dette publique. Il est à noter que la couverture du déficit porte sur le financement de projets et programmes d'investissement se rapportant à la trajectoire soutenue de croissance notée ces dernières années.

De 2012 à 2022, l'encours de la dette affiche une croissance annuelle moyenne de 14,1 % là où le ratio d'endettement passe de 39, 9% à 68 %.

Concernant la soutenabilité de la dette, il est à préciser que le Sénégal garde un risque de surendettement modéré.

La soutenabilité de la dette sera consolidée en faveur de la mise en œuvre de la SRMT qui vise un taux de pression fiscale de 20%, mais également, par la politique de maîtrise du déficit.

Également, la politique d'endettement privilégiera les ressources concessionnelles.

Le gouvernement vient de révéler un accroissement exceptionnel de la masse salariale de la Fonction publique qui s'établira à 1 273 milliards FCFA en 2023. Comment comptez-vous la réguler et la contenir à l'avenir dans une fourchette soutenable pour favoriser le financement de notre développement par nos ressources propres ?

Lors du Conseil des ministres du 04 mai 2022, le chef de l'État a réitéré son attachement à l'amélioration du pouvoir d'achat des agents publics, avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er mai 2022, des revalorisations salariales exceptionnelles dans la Fonction publique, ce qui a constitué un effort budgétaire spécial d'environ 120 milliards FCFA. Avant de procéder aux revalorisations salariales, des simulations ont été faites sur leur soutenabilité.

Aujourd'hui, l'impact de la revalorisation pour 2022 est bien pris en charge, ce qui a fait passer les dépenses de personnel de 952 milliards de FCFA à 1 037 milliards de FCFA.

Au titre de l'année 2023, les dépenses de personnel sont budgétisées de 1 273 milliards de FCFA, pour une correcte prise en charge des revalorisations salariales à l'échelle de l'ensemble des agents publics concernés.

Le Sénégal produit annuellement dans le cadre de ses statistiques consolidées transmises à la communauté des investisseurs, la masse salariale agrégée



de toutes les entités publiques. En pourcentage des recettes fiscales consolidées, elle a représenté 42% en 2021 contre 43% en 2020.

Au sein de la commission de l'UEMOA, l'harmonisation du contenu et du champ n'est pas encore achevée pour permettre une comparaison parfaite entre les États. C'est pourquoi le Sénégal présente le ratio masse salariale sur recettes fiscales pour l'administration centrale.

Le gouvernement sénégalais a mis en œuvre un vaste programme infrastructurel. Le financement de ces grands projets d'infrastructures ne constitue-t-il pas une sérieuse équation pour les finances publiques ?

Le Sénégal dispose d'un stock d'engagements de financements de la part de ses partenaires pour couvrir les besoins de financement exprimés dans le PAP 2A. La programmation des investissements prend en compte les projets et programmes dont le financement est acquis ou en négociation. Les ressources extérieures devraient en assurer les 63,4%, en majorité grâce à des prêts à des conditions concessionnelles, auxquels il faut rajouter les ressources internes à hauteur de 36,6%.

Il faut aussi préciser que dans le cadre du PAP2A, l'option affirmée est de s'appuyer sur le secteur privé, à travers des partenariats public privé (PPP), afin de maintenir les ambitions en matière d'investissement sans creuser l'endettement et de consacrer davantage de ressources budgétaires à la prise en charge des aspects sociaux et autres urgences.

Par ailleurs, comme rappelé précédemment, la loi n° 2022-09 du 19 avril 2022 relative à la répartition et à l'encadrement de la gestion des recettes issues de l'exploitation des hydrocarbures, prévoit l'inscription de 90% des recettes dans le budget général. L'article 14 de

cette même loi dispose que les recettes des hydrocarbures financent principalement des dépenses inscrites dans le PIP, le programme d'investissements prioritaires.

L'accès au financement reste encore une plainte pour le secteur privé national, notamment les TPE/PME. D'où l'idée émise récemment de mutualiser les agences de financement existantes. Où en êtes-vous avec ce projet de rationalisation du dispositif financier de l'État ?

Tout d'abord, il faut reconnaître qu'en matière d'accès au financement du secteur privé national, en particulier des PME/PMI, beaucoup d'efforts ont été consentis par l'État, à travers notamment le lancement des activités de la Banque Nationale de Développement Economique (BNDE), un établissement bancaire à participation publique majoritaire qui a pour principale vocation le financement des PME/PMI. Au passage, les dernières données communiquées par la banque font état d'une segmentation de son portefeuille de crédit à hauteur de 43% au profit des PME/PMI, en dépit de l'impact de la pandémie sur l'économie. Ces statistiques constituent un motif de satisfaction au même titre que les actions permanentes de la DER/FJ, de l'ADEPME et du FONGIP, en matière d'inclusion financière au profit de ces structures.

Il est vrai que des attentes demeurent en matière de financement des PME/PMI, mais ce serait réducteur que de limiter le projet de rationalisation au seul objectif de financement des PME/PMI.

Comme l'a indiqué Monsieur le Premier Ministre Amadou Ba, lors de son discours de politique générale le 12 décembre 2022, le gouvernement s'engage à matérialiser un vœu cher au Président de la République, qui est de doter le Sénégal d'une grande holding bancaire, à l'effet notamment de renforcer le positionnement d'intérêts

sénégalais dans un secteur à fort rendement.

Par ailleurs, dans la perspective du financement du programme des 100.000 logements sociaux, nécessitant une forte inclusion financière de la population cible, l'État du Sénégal dispose d'une occasion historique de contribuer encore davantage au financement de son économie, tout en consolidant sa position sur la place financière UEMOA.



Le Sénégal dispose d'un stock d'engagements de financements de la part de ses partenaires pour couvrir les besoins de financement exprimés dans le PAP 2A.



En outre, au regard de la nécessité de maillage territorial des services bancaires, indispensable à une forte inclusion financière, en particulier des couches défavorables visées par les filets sociaux (bourses familiales, aides sociales etc...), la mise en place d'une holding bancaire à capitaux sénégalais serait en mesure de promouvoir l'atteinte de ces objectifs.

Enfin, l'instauration d'une telle holding, à l'effet de centraliser les participations de l'État dans l'industrie bancaire, serait de nature à renforcer la synergie de groupe entre les banques concernées, synergie favorable à la consolidation et à la préservation de leurs activités, permettant ainsi de positionner les intérêts sénégalais dans un secteur à fort rendement.

Relativement au second volet de votre question qui a trait à l'étape actuelle du projet, il faut indiquer que les services ont

Mamadou Moustapha Ba, Ministre des Finances et du Budget

fini de produire une note d'orientation et que les dispositions seront prises en vue du lancement du projet, dès validation du schéma définitif.

La pandémie de la Covid19 et la crise russo-ukrainienne ont davantage montré la vulnérabilité du pays en matière de souveraineté alimentaire. Pensez-vous que le pays est sur la bonne voie pour réaliser cette ambition ? Quelles sont les initiatives prises dans ce sens, notamment en matière agricole et industrielle ?

Une réunion ministérielle portant sur la Stratégie nationale de souveraineté alimentaire s'est tenue le 6 janvier 2023, sous la présidence du Premier Ministre.

La pandémie de la Covid-19 et la crise Russo-Ukrainienne ont suscité des réflexes grégaires et mis en évidence les faiblesses structurelles de nombreux pays en développement en termes de production alimentaire et de protection sociale des petits producteurs.

L'incidence de ces deux phénomènes a créé une situation de sous-production agricole au niveau mondial d'une part, et, favorisé la priorisation de la satisfaction de la demande intérieure en produits alimentaires des principaux pays exportateurs, d'autre part, engendrant ainsi un déficit sans précédent pour les pays importateurs de denrées alimentaires de base, comme en attestent les études réalisées par la FAO.

Face à cette situation, la souveraineté alimentaire est, dès lors, érigée en priorité du PAP2A. C'est ainsi qu'un Programme agricole de Souveraineté alimentaire et durable (PASAD) a été initié avec comme objectifs d'augmenter la production et la productivité agricole et de diversifier les spéculations et systèmes de production agricole, afin de consommer ce que nous produisons.

Pour atteindre ces objectifs indiqués, la stratégie reposera sur l'extension des surfaces cultivées et l'amplification des productions agricoles et horticoles au regard du volume de nos importations et des modes de consommation ; le renforcement des services agricoles et l'amélioration de la gouvernance du secteur agricole.



Le Gouvernement donnera suite aux recommandations de la Cour et s'attachera à les capitaliser, pour améliorer ses procédures et dispositifs d'exécution des marchés, prenant en compte les enseignements de la gestion telle que nous l'avons vécue avec la COVID..



Pour l'opérationnalisation de la stratégie, les interventions prioritaires porteront notamment, sur le développement des aménagements hydroagricoles dans les zones à fort potentiel ; l'accélération de la relance de l'horticulture ; le renforcement des chaînes de valeur à travers la promotion des exploitations familiales résilientes et une production sensible à la nutrition ; sans oublier la promotion de l'entreprenariat des jeunes et des femmes dans l'agriculture et l'agrobusiness.

Au titre de 2023, les ressources programmées pour atteindre ces objectifs portent sur 187,6 milliards de FCFA pour prendre en charge la campagne agricole 2022-2023 ; des projets et programmes d'amélioration de la base productive avec

l'extension des superficies aménagées ; l'accompagnement à la production à travers le financement de la recherche, la formation et l'appui conseil aux producteurs avec l'ISRA, l'ANCAR et le FNDASP.

Parallèlement à ces activités, d'autres actions de soutien à la souveraineté alimentaire sont développées et prises en charge par d'autres ministères.

Le gouvernement sénégalais a érigé la promotion de la bonne gouvernance économique en priorité absolue. Peut-on affirmer que des avancées notables sont notées dans la lutte contre la corruption et les malversations financières, des fléaux tant décriés de nos jours ?

Tout à fait, le Président de la République a mis au rang de priorité la bonne gouvernance. Elle constitue une composante essentielle de l'axe 3 du PSE. Cette vision qu'il a déclinée pour une gouvernance transparente est aujourd'hui, plus que par le passé, au centre de nos préoccupations.

Dès le début de son magistère, le Chef de l'Etat a entrepris des réformes pour la rationalisation des dépenses publiques et le renforcement du cadre juridique et institutionnel de la lutte contre la corruption, afin d'assurer la promotion de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance. Ainsi, en plus des organes de contrôle déjà existants comme la Cour des Comptes, l'Inspection Générale d'Etat (IGE) et la Cellule nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF), le Chef de l'Etat a créé l'Office national de Lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC) et a élargi la Déclaration de Patrimoine à certaines autorités et agents publics.

La réduction de la corruption est érigée au rang de cible prioritaire des politiques et stratégies du pays. Cette option est

contenue dans le Programme national de bonne gouvernance (PNBG) qui opérationnalise la stratégie nationale de bonne gouvernance (SNBG). Cette stratégie définit la feuille de route pour combattre le fléau au Sénégal. Elle vise à améliorer l'efficacité des interventions en fédérant toutes les actions menées pour combattre efficacement la corruption.

A propos toujours de la bonne gouvernance, la Cour des comptes a constaté la récurrence du non-respect des lois et règlements en matière de gestion budgétaire et le non-suivi de ses recommandations. Que faut-il faire pour inverser la tendance et inscrire le pays sur les sentiers de la transparence de la gestion des deniers publics ?

Les recommandations de la Cour des Comptes ont toujours été prises en compte. Et mieux, nous échangeons régulièrement avec la Cour et nous intégrons ses pertinentes suggestions pour améliorer constamment la gestion des finances publiques. Pour ce qui est du rapport sur les dépenses liées à la Covid-19, il faut comprendre que c'était une période exceptionnelle au cours de laquelle, les contrôles ont été très allégés, voire supprimés dans certains cas, afin d'apporter plus de célérité dans la prise en charge de la pandémie.

Le Gouvernement donnera suite aux recommandations de la Cour et s'attachera à les capitaliser, pour améliorer ses procédures et dispositifs d'exécution des marchés, prenant en compte les enseignements de la gestion telle que nous l'avons vécue avec la COVID.

Concernant les suites judiciaires et administratives préconisées, nous l'avons rappelé il y a quelques jours, la réglementation en la matière sera appliquée et les mesures appropriées prises.



Au total l'exploitation de ce rapport devra contribuer à raffermir notre option en matière de redevabilité, tout en permettant une amélioration significative de la gestion de nos finances publiques.

Question personnelle : après avoir été un haut-fonctionnaire émérite, vous avez été investi de la confiance du Chef de l'État pour assumer la fonction de ministre des Finances et du Budget ? Quel challenge personnel voulez-vous relever et l'image que vous voulez laisser à la postérité ?

Servir mon pays comme un soldat, en apportant ma contribution à son développement, à sa stabilité et à l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens.

Quel est votre plus grand vœu pour 2023 ?

Je souhaite qu'elle soit une année de paix, de concorde et de prospérité pour le Sénégal et pour chacun de mes compatriotes.



EN APARTÉ AVEC...

Maïssa Mahecor Diouf, Directeur général de la SAFRU

« **CRÉER DE NOUVELLES ZONES D'HABITATS PROGRAMMÉES ET ADAPTÉES** »

Le Directeur général de la Société d'Aménagement foncier et de Rénovation urbaine (SAFRU SA), Maïssa Mahecor Diouf, réitère dans l'entretien qui suit, son ambition de remédier à la désorganisation spatiale observée dans les villes sénégalaises, et particulièrement dans Dakar et sa grande banlieue. **Entretien.**

Réussir Business : Pouvez-vous rappeler les raisons qui ont conduit à la création de la Société d'Aménagement foncier et de Rénovation urbaine (SAFRU SA) ?

Maïssa Mahecor Diouf : Pour combler le gap en production de logements et éliminer de manière graduelle les bidonvilles en anticipant sur les besoins

futurs, l'Etat a créé le programme Zéro Bidonvilles avec une composante qui est le projet 100 000 Logements.

La SAFRU SA, Société d'Aménagement Foncier et de Rénovation Urbaine a été créée en vertu de la loi 2020-24 du 02 juillet 2020 par son excellence le président de la République pour opérationnaliser les politiques de développement urbain, d'aménagement

et de restructuration urbaines ; et particulièrement pour donner corps au projet des 100 000 logements dans la phase d'urgence.

Elle a pour mission principale d'aménager tous les sites qui doivent abriter les programmes immobiliers de l'Etat, y compris l'aménagement et le développement de pôles urbains et de villes nouvelles, mais également

de contribuer à la rénovation et à la restructuration urbaine.

Actuellement, nous travaillons sur deux approches, que nous appelons en interne les « pôles, s'agissant des projets de développement de pôles urbains, en l'occurrence le pôle urbain de Daga Kholpa ; » et les « hors pôle », où nous intervenons à petite échelle sur des assiettes situées sur l'étendue du territoire national, avec des promoteurs publics et privés nationaux qui contribuent au programme.

A travers cette stratégie d'intervention, nous avons l'ambition de remédier à la désorganisation spatiale observée dans les villes sénégalaises, et particulièrement dans Dakar et sa grande banlieue où nous voyons émerger en permanence un habitat non encadré, réalisé au sein de lotissements irréguliers, non assainis, non raccordés aux réseaux.

Comment se déroule le processus d'aménagement du pôle urbain de Daga-Kholpa (mise en place du réseau primaire : eau, électricité, assainissement, électricité, etc)?

Le pôle urbain de Daga Kholpa, troisième pôle urbain développé par le Sénégal après Diamniadio et Lac-rose a une position stratégique entre les communes de Diass et de Yenne ; à côté de l'aéroport AIBD et concomitante au Port de NDayane et la Zone économique spéciale intégrée de Diass.

L'Etat a programmé et y a réalisé d'importants investissements pour la réalisation d'infrastructures dans la zone, ce qui en a fait une zone très stratégique pour les affaires, la logistique et le résidentiel avec la proximité de la petite côte.

Cette zone disposait d'un plan d'urbanisme de détails depuis 2014. Lorsque l'Etat a décidé de nous confier le processus après la

création de la SAFRU, nous avons phasé le développement et refait la programmation urbaine de manière plus affinée et adaptée, sur la première phase d'environ 400 hectares, pour nous permettre d'une part d'intégrer les enjeux stratégiques du développement, surtout en termes de développement durable, et d'autre part de capter pour le compte de l'Etat la plus-value induite dans la zone grâce aux investissements consentis. Quelque 9000 logements dont 50% de logements sociaux et 70 000 habitants sont attendus pour la première phase.

A côté du développement de cette première phase, nous travaillons à être inclusifs dans le processus, en intégrant les besoins des communautés riveraines. 09 villages qui seront maintenus sont situés dans l'assiette du pôle.

Actuellement par ailleurs, nous nous tournons résolument vers les compensations économiques aux personnes affectées par le projet avant le démarrage des travaux, qui seront réalisés entièrement par la SAFRU, avec le concours financier de la Banque mondiale, qui apporte un prêt de l'International Développement Association à hauteur de 50% du montant total de l'opération.

Est-ce que la SAFRU SA a rencontré des difficultés dans sa politique de mobilisation foncière en vue de la finalisation du projet des 100 000 logements initié par le gouvernement ?

La mobilisation du foncier est un problème réel au Sénégal, la plupart des terres n'ont pas de titres de propriété, et sont tributaires du droit coutumier, transmises de génération en génération.

Au-delà, le projet 100 000 logements comprend un important volet sur la mobilisation foncière, basé sur le développement des pôles urbains.

En attendant la libération des assiettes identifiées, le processus « Hors pôles » comme je le soulignais tout à l'heure est à l'œuvre.

Cette stratégie d'urgence nous permet de nous appuyer sur des assiettes de promoteurs publics et privés libres, sur lesquels nous avons démarré sans délais, comme à Bambilor, Kébémér, Kaolack, Fatick, Diobass, etc.

Actuellement sont opérés par la SAFRU sur ces sites 194 hectares en VRD, devant desservir 5670 logements, avec notamment, 131 hectares à Bambilor, 4 hectares à Fatick, 54 hectares à Kaolack, 12 hectares à Kébémér et dans les prochains jours 118 hectares à Diobass pour 1742 logements.

Le financement d'un tel projet nécessite d'importantes ressources financières. A l'heure actuelle, quel est le coût du plan d'aménagement du pôle urbain de Daga-Kholpa ?

A terme, l'aménagement total et complet de la phase prioritaire est chiffré à environ 80 Milliards FCFA. Toutefois, au regard de la consistance des travaux, et de la portée hautement sociale du projet, un phasage opérationnel a été réalisé, de sorte à pouvoir réaliser de manière progressive les investissements attendus,

La première enveloppe dégagée est de 40 milliards FCFA, pour prendre en charge la réalisation des infrastructures nécessaires au bon fonctionnement de la zone sur les cinq prochaines années.

Le reste des investissements se fera au fur et à mesure en fonction des flux de populations et d'entreprises occupant réellement la zone. Les emprises réservées à cet effet seront préservées pour éviter une occupation anarchique

IMPAXIS, la banque d'affaires renforce sa présence dans la sous-région et réaffirme son ambition dans la structuration et le financement des économies de la zone

Déjà présente à Dakar, Dubaï, IMPAXIS s'implante à Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire. Dans l'interview qui suit, M Ababacar S. Diaw déclare que l'ouverture du bureau IMPAXIS d'Abidjan a surtout pour objectif de permettre une meilleure couverture régionale au profit des clients, avec un niveau de service respectant les standards internationaux tout en prenant en compte les réalités locales.



Réussir Business : Pouvez-vous nous présenter IMPAXIS et son offre de services ?

Ababacar S. Diaw : IMPAXIS est une banque d'affaires panafricaine indépendante qui tend à être globale. Nous sommes présents dans les activités de (i) conseil financier stratégique et de fusions-acquisitions, (ii) de levées de fonds et de marché et depuis peu (iii) dans la gestion d'actifs.

Nous avons une présence géographique à Dakar, Dubaï et sous peu Abidjan, d'ici la fin du mois si Dieu le veut.

A travers ses différentes entités, IMPAXIS fonctionne comme un « One-stop-shop » pour ses clients stratégiques avec une offre de services sur-mesure et à forte

valeur ajoutée.

Nous accompagnons nos clients en tant que conseil financier stratégique et dans l'exécution de leurs opérations de fusions-acquisitions, de levée de fonds, d'ingénierie financière et de haut de bilan.

La licence détenue par notre filiale SGI, IMPAXIS Securities, nous permet de pouvoir intervenir sur le marché financier régional et le marché des titres publics de la région UMOA en monnaie locale en plus de nos capacités d'intervention en devises et à l'international à travers nos partenaires.

Nos clients cibles sont principalement (i) les gouvernements, (ii) les grandes entreprises et les entreprises à fort potentiel de croissance, (iii)



les institutions financières et (iv) les investisseurs institutionnels régionaux et internationaux.

Nous participons au financement de l'économie des pays de la zone UEMOA et avons l'ambition de contribuer à leur structuration et à leur développement.

Quel est l'objectif recherché avec l'ouverture du bureau d'Abidjan ?

Les bureaux de Dakar, Dubaï et Abidjan ont pour objectif de permettre à nos équipes une couverture régionale au profit de nos clients avec un niveau de service respectant les standards internationaux tout en prenant en compte les réalités locales.

L'approche « One-stop-shop » permet aux clients de bénéficier de la meilleure expérience client avec un seul interlocuteur mais regroupant plusieurs lignes de métiers spécialisées et complémentaires.

Nous constatons que les principales opérations stratégiques d'envergure de financement du secteur privé ces dernières années ont été réalisées par IMPAXIS. Comment expliquez-vous un tel succès ?

C'est vrai que grâce à la confiance de nos clients et aux investisseurs régionaux et internationaux, IMPAXIS a pu réaliser des transactions d'envergure et souvent « first-of-its-kind » ces dernières années (M&A, DCM, etc.).

En sus de la confiance de nos clients, ces opérations ont été

possibles et couronnées de succès grâce à l'engagement de nos équipes, leurs compétences et leur professionnalisme. Chaque dossier est traité de manière unique avec une quête sans relâche de la meilleure solution possible pour l'atteinte voire le dépassement des objectifs du client.

Également certaines des transactions réalisées mettent en exergue quelques spécificités :

- L'opération de M&A finalisée en 2022 avec le fonds d'investissement KASADA (spécialisé en « Hospitality » et basé à Johannesburg) avec IMPAXIS en tant que Sell-side M&A Advisor (conseiller financier des cédants) est l'une des opérations majeures de la région sur ces dernières années dans ce domaine étant donné sa taille et sa complexité. Elle repositionne l'équipe banque d'affaires dans le métier d'origine du Groupe

IMPAXIS et constitue un clin d'œil à tous les acteurs de l'industrie du capital-investissement ainsi que les entreprises africaines avec une ambition de croissance et d'expansion géographique

- Sur le segment Corporate DCM (levées de fonds par émission obligataire sur le marché financier régional pour les entreprises), IMPAXIS a pu réaliser des opérations instituant (i) les montants les plus importants levés par des émetteurs non-souverains depuis la mise en place du marché financier régional en 1996 (BIDC en 2022 pour 120 milliards FCFA,

après le record de Sonatel deux ans plus tôt) (ii) un record en termes de délai de placement – moins de 48h et (iii) malgré des contextes économiques difficiles (période Covid, guerre en Ukraine et hausse des taux)

- Une levée de fonds par placement privé de 5 milliards FCFA pour une entreprise locale. Cette transaction est un clin d'œil pour les PME. Cela démontre également le rôle majeur et l'accessibilité du marché financier pour le financement de l'économie à côté des autres classes actifs dont le financement bancaire

Nous restons déterminés à trouver des solutions de financement innovantes pour nos clients en fonction de leurs problématiques et/ou objectifs.

Pouvez-vous nous en dire plus sur cette opération de levée de fonds par placement privé ?

Le marché financier offre aux entreprises un moyen de se financer via l'appel public à l'épargne ou le placement privé. Cette opération s'est faite par placement privé. Le placement privé permet à une entreprise de lever un montant maximum de 20 milliards FCFA dans un cercle maximum de 100 investisseurs qualifiés. 5 milliards FCFA ont ainsi été levés par ce mécanisme. Ce financement a permis à cette PME Sénégalaise, la Sotracom, d'acquérir du matériel en lieu et place de la location coûteuse. Cette opération s'est faite à un taux de sortie compétitif comparé au financement bancaire

et a mobilisé des investisseurs au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Bénin et au Togo. La preuve

que le financement des PME est un sujet qui intéresse les investisseurs dans toute la zone même quand l'entreprise concerné a un champ d'intervention qui se limite à un pays de l'union.

Quelle est votre appréciation concernant le financement des entreprises à travers le marché financier régional ?

Les marchés financiers sont complémentaires aux financements bancaires qui pourraient se raréfier avec l'application des normes de Bâle 2 & 3 dans notre zone UEMOA.

Aujourd'hui compte tenu de la magnitude des besoins de financement de nos économies, les banques ne peuvent pas satisfaire le tout. Ainsi en sus des banques, le recours additionnel aux marchés financiers, bénéficiant d'une capacité de mobilisation de fonds

quasi illimitée, pourrait constituer un début de solution.

Les PME et plus généralement les entreprises africaines grandes et moyennes devraient envisager le recours au marché financier régional qu'elles pensent, parfois à tort, être la chasse gardée des multinationales.

Le financement du cycle court (besoin en fonds de roulement) se ferait par les banques alors que le cycle long (financement des investissements) pourrait se faire par les marchés financiers.

En plus de la dette obligataire, la BRVM a lancé un troisième compartiment dédié aux PME à fort potentiel pour lever des fonds propres via une introduction en bourse.

Au-delà du marché financier et des banques, le financement des PME et généralement des entreprises dans notre région gagnerait à un élargissement des classes d'actifs disponibles dont les fonds de capital-investissement et les produits structurés d'ingénierie financière.

IMPAXIS dans son positionnement de banque d'affaires globale se positionne pour accompagner ses clients dans la structuration de la solution ou du mix de solutions adaptés à leurs problématiques.

Quelle est votre lecture sur la situation macro-économique et le financement de l'économie en général dans notre région

Les banques centrales pour contrer une inflation galopante

ont fortement augmenté leur taux directeur. La FED (réserve fédérale américaine) a augmenté ses taux directeurs de 475 points de base et la BCE (Banque centrale européenne) de 250 points de base sur un an glissant.

La BCEAO n'est pas en reste avec une augmentation de 75 points de base depuis juin 2022 date de la première hausse.

L'inflation reste au-dessus de la cible de 3%. La remontée des taux pourrait se poursuivre dans les mois à venir.

Le conflit Russo-Ukrainien qui perdure devrait maintenir le prix du pétrole et des matières premières à un niveau relativement élevé. Le loyer de l'argent sera plus cher pour tous les acteurs étatiques et privés. Les entreprises devront donc étudier toutes les solutions de financement avant de se lancer dans un projet.

Votre mot de fin ?

Je tiens à vous remercier pour l'opportunité que vous m'avez accordée à travers cet interview. C'est aussi l'occasion de remercier à nouveau nos clients ainsi que les investisseurs pour leur confiance sans cesse renouvelée.

L'année 2023 pourrait être ponctuée de quelques incertitudes sur le plan macroéconomique mais qui pourraient également constituer des opportunités. IMPAXIS continuera à accompagner ses clients stratégiques cibles afin de naviguer durant cette période avec l'ambition de contribuer à la structuration et au financement de nos économies.

Ababacar DIAW est managing Director au sein du groupe IMPAXIS et Administrateur Directeur Général de IMPAXIS Securities.

Il totalise près de 20 ans d'expérience dans les métiers de banque de financement et d'investissement(BFI).

Avant IMPAXIS, il était banquier d'affaires dans les équipes M&A d'HSBC à Paris.

Ababacar est diplômé de l'université Paris Dauphine (Magistère BFA) avec une spécialisation en «Corporate Finance & Investment Banking» auprès du programme MBA de la Olin Business School (Washington University of St-Louis - USA).

Bonne année 2023

Impaxis, votre banque d'affaires panafricaine
vous souhaite une bonne année 2023

La satisfaction de nos clients, notre priorité !

Merci pour votre confiance

2022



120 milliards FCFA

Emprunt obligataire
5,90% 2022 - 2029

IMPAXIS
Arrangeur Principal
Chef de file

2022



5 milliards FCFA

Emprunt obligataire
7,50% 2022 - 2029

IMPAXIS
Arrangeur
Chef de file

2022



Confidentiel

Cession d'un
complexe hôtelier

IMPAXIS
Conseil - Fusions
et acquisitions

2021



50 milliards FCFA

Emprunt obligataire
6,50% 2021 - 2028

IMPAXIS
Arrangeur Principal
Chef de file

2020



100 milliards FCFA

Emprunt obligataire
6,50% 2020 - 2027

IMPAXIS
Arrangeur
Chef de file

2019



20 milliards FCFA

1er Diaspora
Bond de la région

IMPAXIS
Co-Arrangeur
Co-Chef de file

2018



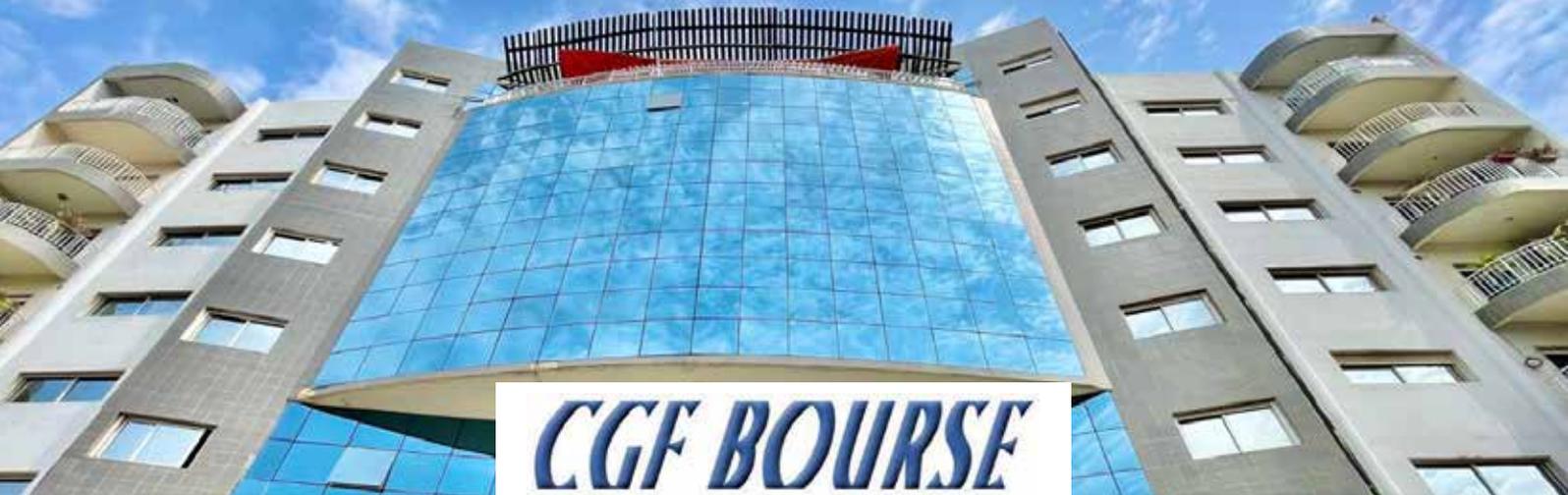
38 milliards FCFA

Emprunt obligataire
6,50% 2018 - 2025

IMPAXIS
Co-Arrangeur
Co-Chef de file

IMPAXIS 
DAKAR - DUBAI - ABIDJAN

+221 33 869 31 40 | serviceclient@impaxis-securities.com



CGF BOURSE

CGF Bourse annonce l'arrivée d'un nouvel actionnaire, LBOF Securities International, pour poursuivre son développement en Afrique de l'Ouest

Dakar, le 6 février 2023 - CGF Bourse, Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) annonce l'entrée dans son capital d'un nouvel actionnaire, LBOF Securities International. Avec ce changement d'actionnariat, CGF Bourse entend accélérer son développement en Afrique de l'Ouest.

Dans un contexte de marché dynamique, et tout en poursuivant la logique de la vision panafricaine de son Fondateur Feu Gabriel Fal, CGF Bourse annonce l'arrivée d'un nouvel actionnaire, la société d'investissement LBOF Securities International.

LBOF Securities International est contrôlée par LBO France Gestion, une société de capital-investissement fondée en 1985, qui au fil des années est devenue une plateforme d'investissement multi-spécialiste développant ses activités notamment en France et en Italie et plus récemment en Afrique en collaboration avec des partenaires africains du monde de la Finance et de l'Investissement.

Ce partenariat s'inscrit dans la vision de la famille de feu Gabriel Fal, qui entend poursuivre l'ambition du Fondateur et renforcer la position de leader de la SGI dans la zone UEMOA.

L'arrivée d'un acteur institutionnel international constitue un levier d'accélération avec de nouvelles perspectives de croissance et l'ouverture

à de nouveaux marchés sur le continent et à l'international. Ce partenariat vient renforcer l'expertise des équipes de CGF Bourse et CGF Gestion dirigée respectivement par Marie Odile Séné Kantoussan et Kalidou Diallo, et présidée par Mme Eveline Tall.

La société CGF Bourse a, depuis sa création, confirmé son leadership sur le marché financier de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine. Fondée en 1998 par Feu Gabriel Fal, elle est reconnue meilleure Société de Gestion et d'Intermédiation de l'espace UEMOA lors des premières BRVM Awards de 2020 en termes de valeur des transactions sur la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et a été distinguée en 2021 dans la catégorie acteur du marché financier régional à l'occasion des 25 ans de la BRVM. CGF Bourse est également la seule SGI de l'UEMOA à être notée 5 étoiles, en qualité de gestion par l'agence de notation GCR WA Ratings (ex WARA). Elle est également certifiée ISO 9001.

« L'entrée au capital d'un acteur institutionnel de référence est d'une part conforme à la volonté initiale de feu Gabriel Fal mais aussi un gage de confiance pour nos partenaires et nos bailleurs. Avec ce nouveau tour de table et cette gouvernance renforcée, nous consolidons notre position d'acteur majeur de l'intermédiation boursière et

financière en Afrique de l'Ouest tout en étant confiant par rapport à nos objectifs de croissance sur les prochaines années », a déclaré Mme Eveline Tall, Présidente du Conseil d'Administration de CGF Bourse.

A propos de CGF Bourse

CGF Bourse est une Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF-UMOA), pour les métiers liés aux marchés financiers et aux opérations sur le capital des entreprises. Première SGI certifiée ISO 9001, la société a été créée en 1998 sous forme d'une société anonyme dont le capital a été porté à 1,5 milliard de FCFA. CGF Bourse constitue le lien entre le marché des capitaux et ses clients, dans le but de trouver des solutions adéquates à leur besoin de financement et/ou d'investissement.

A propos de CGF Gestion

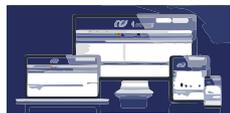
CGF Gestion est une des Sociétés de Gestion d'OPCVM (SGO) leader du marché financier de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF-UMOA). Société anonyme au capital de 500 millions FCFA, elle est la première société de gestion d'OPCVM (SGO) certifiée ISO 9001 sur le marché financier de l'UMOA. CGF Gestion gère plus de 21 Fonds Communs de Placement (FCP) pour un actif sous gestion de plus 100 milliards FCFA.

CGF BOURSE

Epargne - Rendement - Conseil

SGI DIGITALE

Une plateforme digitale et
une agence en ligne pour
toutes vos transactions.



CGFAccess.com



Carte VISA
CGF Bourse



cgfbourse.com



Scannez et
découvrez !



CGF Access Mobile



Bourse en ligne



CGFPlacement.com



77 863 11 11



www.cgfbourse.com





Rencontres du Marché des Titres Publics (REMTP 2023) : **Enjeux et défis du marché régional de la dette souveraine**

La cinquième édition des Rencontres du marché des titres publics (REMTP) de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) s'est tenue du 24 au 26 janvier 2023 à Dakar (Sénégal), avec pour thème principal « Diversité des investisseurs et l'efficacité du marché des titres publics ».

Organisé une fois l'an, cette conférence est l'un des moyens phares identifiés pour renforcer le leadership du Marché des Titres Publics et contribuer à le positionner comme une véritable option d'investissement pour les investisseurs en général et les investisseurs institutionnels en particulier.

Les deux premières éditions des REMTP tenues en présentiel à Abidjan en 2019 et à Dakar en 2020

ainsi que les 3^{ème} et 4^{ème} éditions organisées sous format virtuel, ont enregistré des taux notables en termes de participation et de satisfaction. La pertinence des thèmes de discussion, la qualité des intervenants ainsi que la dynamique des échanges ont été particulièrement appréciées.

L'édition 2023 des REMTP a été l'occasion de présenter le programme d'émissions des titres publics émis par adjudication de l'année en cours aux acteurs du marché régional de la dette mais aussi de discuter des

orientations stratégiques pour le développement du MTP.

Les perspectives 2023 du Marché régional des Titres Publics (MTP).

Entres autres objectifs, les REMTP visent à lancer les activités du Marché

des Titres Publics pour l'année 2023, présenter les perspectives économiques des Etats pour 2023 et leur stratégie de financement, présenter le calendrier des émissions de titres publics et les perspectives 2023 du Marché régional des Titres Publics (MTP).

Ainsi, il s'est agi d'un événement professionnel axé sur le marché de la dette souveraine de la zone UEMOA, qui a rassemblé environ 200 participants de qualité y compris les Trésors Nationaux.

Au programme des REMTP 2023 : trois jours de travaux axés sur les présentations des Etats de la zone UEMOA, des panels, des ateliers de formation et du réseautage.

Trois Panels

Le Panel inaugural a pour thème "Démocratisation de l'accès aux titres publics : Quelle stratégie pour en faire des produits d'épargne grand public ?"

Ce panel a pour objectif d'échanger sur les faiblesses à l'élargissement de la base des investisseurs du marché financier au grand public, d'identifier des pistes de solutions innovantes et adaptées au contexte des pays en développement ainsi que les synergies possibles, pour faciliter et dynamiser l'accès aux titres publics à cette catégorie d'acteurs. Ces solutions devraient permettre de faire des instruments financiers, notamment les titres publics, de véritables produits d'épargne au service de l'élargissement la base des investisseurs et de la mobilisation de ressources pour les Etats.

Le Panel 2 a traité du thème "Dynamisation du marché secondaire

: Comment réussir la transition vers une gestion active des titres publics ?"

Ce panel a pour principal objectif de débattre sur des solutions innovantes et ingénieuses permettant de faire de la gestion active des titres publics, un véritable levier pour la dynamisation du marché secondaire.

Le Marché primaire des Titres Publics de l'UMOA a connu un essor fulgurant au cours de ces dernières années, avec une hausse de quasiment 200% de l'encours des titres émis qui est passé de 3 610 milliards en 2014 à 10 826 milliards en 2021.

Quant au volume mobilisé, il est passé de 2 516 milliards à 5 552 milliards sur la même période. Soit une hausse de 121%. Malgré cette évolution significative, le Marché secondaire des Titres Publics de l'UMOA est relativement peu profond et peu liquide. Les investisseurs sont peu nombreux et sont constitués a 90% de banques qui appliquent majoritairement une stratégie « buy and hold ». Le manque de diversité des profils des acteurs de marché se traduit par des stratégies d'investissement qui sont toujours orientées dans le même sens du marché. En outre, l'absence d'obligations de référence, le manque de transparence dans les transactions restreignent la liquidité du marché et contraignent les transactions sur le marché secondaire.

Le Panel 3 a discuté du thème : "Dynamisation du segment des titres à court terme sur le marché des titres publics (MTP)"

Ce panel a pour objectif d'échanger sur les voies et moyens pour dynamiser le segment court du Marché des Titres Publics et créer une externalité positive entre celui-ci et le marché monétaire dans son ensemble, afin de contribuer au

développement du Marché des Titres Publics.

Depuis sa création, le Marché des Titres Publics a permis aux Etats de l'Union de mobiliser d'importantes ressources financières pour financer leurs déficits budgétaires. Face aux besoins de plus en plus croissants des Etats, nous avons assisté entre 2016 et 2021, à une baisse de moitié de la proportion des titres à court terme dans l'encours des titres (24% en 2016 contre 11% en 2021). Cela indique une orientation de plus en plus croissante des émissions des Etats vers les titres de maturités moyennes et longues comme en témoigne la part des titres courts dans les volumes mobilisés qui après une période de croissance entre 2016 (46%) et 2018 (61%), baisse progressivement pour atteindre des proportions faibles de 37% en 2021, voire 32% (à octobre 2022). Soit également, une baisse de moitié

Qu'est-ce le marché des titres publics (MTP)

Le marché des titres publics (MTP) est l'unique marché régional par adjudication (système d'enchères exclusivement dédié au financement des Etats membres de l'UEMOA par la levée de la dette souveraine.

Ces émetteurs souverains sollicitent à travers des procédures coordonnées par UMOA -Titres, l'émission de titres publics ouverts à toute personne physique ou morale souhaitant acquérir les titres publics d'un des Etats de la zone.

Pour saisir des opportunités d'investissement rentables sécurisées et à la fiscalité avantageuse, tout investisseur est invité à se rapprocher d'un intermédiaire de marché de l'Union, soit une banque ou une société de gestion et d'intermédiation (SGI) qui se chargera d'effectuer les placements pour son compte.

Encadré :

Une capitalisation boursière du marché des actions portée à 7 560,177 milliards de FCFA

Le Directeur Général de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), Dr Edoh Kossi AMENOUNVE, s'est félicité de « l'évolution positive » de l'institution avec tous ses indicateurs dans le vert lorsque les principales bourses mondiales se sont affichées dans le rouge.

Il s'exprimait lors d'une conférence de presse organisée le mercredi 18 janvier 2023, à son siège à Abidjan, au cours duquel il a présenté l'évolution 2022 des activités de la BRVM et les Perspectives pour 2023.

Cette performance réalisée par la BRVM s'est réalisée malgré un contexte macroéconomique particulièrement difficile caractérisé par des hausses sans précédent des taux directeurs de la plupart des Banques Centrales pour lutter contre la poussée inflationniste généralisée à travers le monde.

Ainsi, au 31 décembre 2022, la BRVM s'est illustrée par une capitalisation boursière

du marché des actions portée à 7 560,177 milliards de FCFA (+24,23 %) avec 46 sociétés cotées, un volume de transaction qui a progressé de 3,02 % avec 255,22 millions de titres échangés en 2022 contre 247,73 millions de titres en 2021, pour une valeur de 469,637 milliards de FCFA.

L'institution a également enregistré une progression de 7,86 % de l'indice BRVM 10 comparé au 31 décembre 2021, une progression de 0,46 % de l'indice BRVM Composite sur la période sous revue et l'introduction en bourse de Orange Côte d'Ivoire avec une capitalisation de 1431,23 milliards de FCFA, soit le 21ème IPO sur la BRVM depuis 1998, le 10ème IPO d'une entreprise ivoirienne et le 5ème et dernier IPO sur les bourses africaines en 2022.

La BRVM s'est distinguée aussi par l'admission de 19 lignes obligataires pour un montant de 2 469,06 milliards de FCFA portant la capitalisation du marché obligataire à 8 926,897 milliards de FCFA (+23,18 %);

stratégiques

Outre ces indicateurs, la BRVM a poursuivi en 2022, la mise en œuvre de ses différentes actions stratégiques, notamment le lancement du Code de gouvernance des sociétés cotées; le lancement de la BRVM TV accessible au www.brvm.tv (link is external) et sur ses plateformes de réseaux sociaux. Elle a également organisée la 3ème édition des BRVM Awards, un événement qui célèbre l'excellence sur le Marché Financier régional de l'UEMOA et a procédé à la signature d'un MoU entre la BRVM et la Bourse du Luxembourg, etc.

Plusieurs avancées ont également été notées dans la conduite des projets de création de la Bourse des Matières Premières Agricoles de Côte d'Ivoire et d'un marché de produits dérivés à la BRVM.

Face à cette évolution satisfaisante, Dr AMENOUNVE a indiqué que la BRVM s'attèlera en cette nouvelle année 2023, à œuvrer davantage pour l'élargissement de l'offre de titres avec l'admission de nouvelles sociétés dont des PME, le développement de la demande de titres surtout par les particuliers. L'Institution s'attèlera aussi à la poursuite du projet d'interconnexion des bourses africaines (AELP) pour faciliter l'accès aux investisseurs à un marché plus large, plus profond et plus liquide.

Créée le 18 décembre 1996, la BRVM est une Bourse Commune aux huit pays membres de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo).

Différentes actions





EVEREST Finance

*"Des idées et des valeurs
au service de vos ambitions"*

📍 18, Boulevard de la République, Dakar, Sénégal BP 11659-13000

☎ +221 33 822 87 00 ✉ contact@everestfin.com

👉 www.everestfin.com Suivez-nous sur  



Alumni et invités

Groupe ISM,

30 ans au service de l'éducation

La 5e édition de la «Grande Convention Alumni ISM» a été célébrée le 23 décembre 2022 au Grand Théâtre national de Dakar.

Cette rencontre placée sous la présidence d'honneur de son fondateur, Monsieur Amadou Diaw, a été l'occasion pour plus de 30.000 diplômés-Alumni, à travers le monde, de se retrouver sous le thème «Ensemble pour l'Afrique».

Le Directeur Général du groupe ISM, Monsieur Abdou Diouf, a aussi profité de cette cérémonie, pour rendre un hommage appuyé aux pionniers du groupe, sans oublier de revenir sur sa position de première business school en Afrique sub-saharienne, avec plus 12 625 jeunes élèves et étudiants.



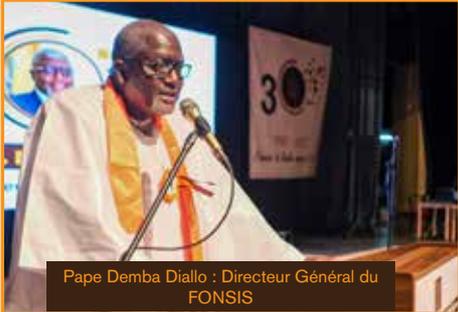
Remise du Prix Baye Dame Wade par Mme Khady Ciss DG de REUSSIR Magazine



M. Amadou Diaw et les Alumni



M. Abdou Diouf, DG du Groupe ISM



Pape Demba Diallo : Directeur Général du FONSI



Mme Thiaba Camara Sy, co-fondateur de Wic capital



M. Anta Seck: Responsable Communication du Groupe ISM



Ndeye Khady Ndiaye maîtresse de cérémonie et Pascaline Ouattara



EXECUTIVE MBA

Boostez votre carrière !

Classé dans le top 10 des meilleurs
Executive MBA d'Afrique en 2021



EDUNIVERSAL
RANKING 2021
BEST MASTERS

TEAM MANAGEMENT

BUSINESS & PROCESSES

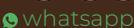
MARKETS & STRATEGY

INNOVATION & SYSTEMS

FINANCE & ACCOUNTING

*Inscriptions
en cours !*



 (+221) 78 458 18 58
 whatsapp

 executive.mba@ism.edu.sn

Avec vous, pour vous,
en **2023**
et encore pour longtemps.
C'est notre vœu le plus cher.

McCann

sonatel

orange™